

Journal de la 3^e foire sous-régionale ouest-africaine des semences paysannes

Participation libre. (coût impression 500 Fcfa)

DJIMINI, SENEGAL, 2011



Echanges autour du stand du Mali

Déclaration des participants

Face à l'invasion progressive des semences industrielles, notamment les OGM, favorisée par les lois nationales et sous-régionales, adoptées ou en voie de l'être, les semences paysannes sont menacées de disparaître sans combat organisé des paysans.

Notre souveraineté alimentaire n'est possible qu'avec nos semences locales. Les semences OGM et les semences industrielles constituent une menace pour l'agriculture paysanne, pour la biodiversité, pour l'environnement et pour la santé. Elles constituent une menace pour notre existence même. Nous les participants à la 3^e édition de la foire d'échange des semences paysannes venus des pays de la sous-région ouest-africaine et de l'Europe, nous sommes convaincus que la semence paysanne est notre patrimoine, c'est notre vie. A cet effet nous exhortons la mobilisation de tous les acteurs de l'agriculture paysanne pour la défense de l'autonomie semencière avec nos semences locales. Nous disons non, non aux lois interdisant les semences paysannes.

NOUS, PARTICIPANTS DE LA 3^e ÉDITION DE LA FOIRE SOUS-RÉGIONALE, AFFIRMONS QUE :

- › nous sèmerons nos variétés locales pour une autonomie semencière et alimentaire
- › nous revalorisons les techniques et les produits traditionnels de conservation de nos semences
- › nous protégerons nos terres avec une agriculture sans produits chimiques
- › nous partagerons nos savoir-faire pour faire vivre la biodiversité agricole
- › nous consommerons nos produits locaux pour une bonne santé et l'amélioration de l'économie rurale

Fait à Djimini, le 23 novembre 2011

La déclaration en images est visible sur les sites internet de Aspsp et de BEDE.

3^e édition !

Après les éditions de 2007 et de 2009, l'Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (A.S.P.S.P.) a réitéré son initiative avec cette 3^e édition de la foire des semences paysannes qui s'est déroulée du 19 au 23 novembre 2011 dans le village de Djimini (région de Kolda).

Les précédentes éditions ont vu la participation d'hommes et de femmes venues s'informer, défendre leur patrimoine de variétés locales, partie intégrante de leur patrimoine culturel. Des échanges de semences ont eu lieu, renforcés par des débats sur les enjeux de la privatisation du vivant, de l'accaparement des terres, du choix du riz pour l'Afrique, du consommer local...

Cette année, l'ASPSP, soutenue par BEDE (Biodiversité Échanges et Diffusion d'Expériences), a souhaité à nouveau mobiliser nombre d'acteurs impliqués dans la promotion de la biodiversité cultivée, des semences et des savoirs traditionnels, pour qu'ensemble ils poursuivent leurs échanges et s'organisent pour défendre les droits des paysannes et des paysans sur leurs semences. Les participants sont venus de toutes les régions du Sénégal, de différents pays de la sous-région (Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mali, Niger, Burkina Faso, Bénin, Togo) et de plusieurs pays d'Europe (France, Ecosse, Italie, Hongrie et Roumanie).

L'accent a été mis sur les méthodes de conservation des semences dans les greniers traditionnels et, pendant les journées qui ont précédé l'ouverture de la Foire au grand public, des artisans venus de plusieurs régions du Sénégal et un artisan du Mali se sont retrouvés pour échanger sur les techniques de construction. Trois greniers (bo, balante, mandika) ont été construits en grandeur nature pour être montrés lors de la foire et laissés ensuite sur place pour être utilisés par la communauté locale.

Un espace de présentation et d'échanges des semences, "bourse des semences", a été organisé où les différents groupes valorisant les semences et les savoirs traditionnels ont pu témoigner de leurs expériences.

Des espaces d'information et de débat ont été organisés sur les enjeux liés à l'accaparement des terres, la privatisation du vivant, l'introduction des OGM et les réglementations...

Cette rencontre a été une nouvelle occasion d'affirmer une vision partagée de la semence traditionnelle et de modes de production écologiques.

Cette foire n'a pas été une foire commerciale mais un espace d'échanges. C'est dire toute l'importance des différentes contributions financières, humaines et techniques qui ont permis sa réalisation en milieu paysan. Des paysannes, paysans et autres actrices et acteurs de la valorisation de la biodiversité cultivée sont venus de plusieurs pays et de la sous-région ouest-africaine en particulier.



SOMMAIRE

Les menaces, p.2-6

Convergence des luttes, p.7-8

Les initiatives locales dans la sous-région, p.9-12

Les initiatives et les mobilisations dans le monde, p.13

Cœur de la foire, p.14-15

Partages de savoir-faire, p.16-19

Impressions des participants et contacts, p.20

LES MENACES

Les variétés paysannes menacées par... les variétés industrielles

Les paysans du monde entier ont créé la richesse variétale existante grâce à leur travail de sélection mené inlassablement chaque année, génération après génération, pour donner des écotypes bien adaptés aux conditions, souvent difficiles, de leurs zones de culture.

Les systèmes agricoles productivistes sont basés sur l'utilisation des variétés à haut potentiel de rendement dites "variétés améliorées". Victimes de leur système éducatif reflétant la vision des grandes firmes qui dévalorisent les semences paysannes, les agronomes s'intéressent peu aux variétés paysannes, sans se rendre compte que la sélection des variétés améliorées est basée sur l'utilisation des variétés paysannes.

Les paysans ont rendu un immense service à tous les habitants de la planète par leur contribution au renouvellement de la biodiversité qui constitue la base de l'alimentation et de l'agriculture.

Mais les grandes firmes productrices de semences, dont l'objectif principal est le profit, cherchent à déposséder les paysans de leurs semences et à les obliger à acheter et à cultiver les semences qu'elles vendent.

Quand le paysan possède sa propre semence, il est fort et indépendant ; sa semence est la garantie de sa survie puisqu'elle a passé d'innombrables tests pendant des années de bonne et mauvaise pluviométrie.

Des connaissances paysannes issues d'une communication intime avec la nature

Le paysan est un grand sélectionneur expérimenté ; ses professeurs sont la plante, l'insecte, la terre, le soleil, la lune, les étoiles, le vent, l'eau et tous les autres éléments de la nature. Il sait observer les phénomènes naturels ; en étant tout le temps avec la nature, il connaît mieux que quiconque la vie des plantes. Le paysan apprend le langage des plantes et des animaux, et cette communication est basée sur le profond respect des forces de la nature. Les leçons qu'il tire de cette communication lui montrent la nécessité vitale de s'insérer harmonieusement dans l'écosystème où évolue sa communauté et de chercher par tous les moyens à préserver son équilibre.

Pourquoi le paysan africain, conscient de l'immense valeur de son patrimoine génétique et culturel, va-t-il acheter les semences proposées par le semencier ? Il faut être un paysan déstabilisé par des calamités naturelles et politiques, qui a perdu ses semences, pour se tourner vers le semencier.

Quelles menaces ?

Il y a plusieurs raisons expliquant la perte des semences traditionnelles par les paysans : les années de sécheresse qui conduisent à de mauvaises récoltes, les accidents dus aux inondations ou incendies des greniers, mais surtout l'introduction des variétés industrielles qui conduisent à la disparition des variétés locales.



Etal d'herbicide au Togo



Atelier organisé fin 2009 par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) pour soutenir les semences industrielles

D'après Vandana Shiva, 80% de la destruction de la biodiversité agricole est imputable aux modèles agricoles dominants basés sur l'utilisation des variétés améliorées.

Dans les pays industrialisés, la généralisation des variétés industrielles dans les systèmes de cultures a conduit à la réduction drastique de la diversité des variétés. La forte productivité de l'agriculture moderne s'est faite au détriment de la biodiversité.

Les menaces de l'introduction des variétés industrielles sur la biodiversité agricole sont multiples. D'une part, elles provoquent l'abandon par les paysans de leurs variétés locales qui disparaissent quand elles ne sont pas cultivées.

D'autres part, pour les plantes allogames, tels que le maïs, le mil, etc., dont le pollen peut parcourir de grandes distances, il se pose un problème de distances d'isolement à respecter. En cas de non respect des distances d'isolement, on observe la pollinisation des parcelles des variétés locales par le pollen provenant des parcelles des variétés introduites, ce qui conduit au changement des caractéristiques des variétés locales.

L'introduction des variétés industrielles est le résultat de la forte pression effectuée par les firmes intéressées par la vente de leurs semences, par les sociétés de développement, les agences gouvernementales, les ONG, la FAO, etc., tous ces acteurs de développement subissant la pression écrasante des firmes. Les stratégies de la promotion des variétés industrielles sont multiples : la publicité vantant des avantages supposés des nouvelles variétés, la distribution gratuite ou à faible coût des semences, des engrais et pesticides, et la corruption.

La recherche participative garante de l'adaptation des nouvelles variétés aux conditions locales

Ces introductions massives des variétés industrielles sont en contradiction avec des principes scientifiques de la création variétale qui stipulent que, pour les variétés venant de la recherche, seules les variétés, créées par les structures de recherche du pays, par les croisements avec le matériel local, et testées pendant plusieurs années dans les futures zones de cultures, peuvent garantir une bonne adaptation

aux conditions locales. Ce travail de création des nouvelles variétés par la recherche doit être fait en étroite collaboration avec les paysans qui sont les véritables juges de la performance des nouvelles variétés.

D'autres menaces : la réglementation et... les OGM

Parallèlement à l'introduction des variétés industrielles, un système réglementaire se met en place en Afrique pour imposer les lois interdisant les semences paysannes.

Voilà la réalité que le paysan africain a du mal à imaginer : tout un système s'est mis en place pour retirer les semences de ses mains, un système qui comprend les chercheurs, les agronomes, et les semenciers qui manipulent facilement les gouvernements. Ce système réglementaire est d'autant plus aberrant qu'il ne tient pas compte du fait que les semences améliorées ne représentent qu'une fraction minoritaire et que la plus grande partie des semences utilisées par les paysans et paysannes africain-e-s provient de réserves personnelles.

Les variétés introduites étaient d'abord les variétés non OGM à haut potentiel de rendement : les lignées pures pour les plantes autogames et les hybrides pour les plantes allogames, et récemment les firmes font la promotion effrénée des variétés OGM. Avec l'introduction des OGM, les semences paysannes seront beaucoup plus menacées qu'avec les variétés non OGM : la contamination de toutes les cultures par les OGM, autogames et allogames, devient inévitable et l'agriculture familiale devient impossible ! ■

Irina Vekcha Thiélo, Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture, ENSA, Thiès, Sénégal

1. Avant Projet de Règlement Portant Cadre Juridique Communautaire de Biosécurité, UEMOA, 2011.
2. Cadre de Gestion Environnementale et Sociale Pour la Biosécurité. Programme Régional de Biosécurité en Afrique de l'Ouest, 2010
3. Recherche scientifique : du sorgho OGM pour sauver les enfants de la malnutrition, F. S. Ouattara, Faso-dev. Portail sur le développement du Burkina Faso, 2009.

Des semences à meilleur rendement ? Pour qui ?

Tout au long de cette semaine, il a été question de semences "améliorées" qui permettraient d'obtenir de meilleurs rendements que les semences paysannes. Ce discours, nous l'entendons aussi en France. Il s'appuie sur des études soi-disant scientifiques destinées à convaincre les agriculteurs, y compris en bio, d'utiliser des semences hybrides F1.

Une étude comparative faussée

Une étude a été réalisée il y a quelques années par un groupement d'agriculteurs biologiques du sud de la France, qui comparait les rendements de différentes variétés de tomates dont une sélection de variétés produites par Pascal, un des membres de mon organisation. Les résultats présentés montraient des rendements supérieurs pour les variétés hybrides F1. Cependant, lorsqu'on y regardait de plus près, il s'avérait que cette étude avait été réalisée sur une période très courte (le mois d'août) favorisant ainsi les hybrides F1 qui sont sélectionnées pour produire toutes en même temps alors que les variétés paysannes ont une période de production qui s'étale sur près de 5 mois. Si les mesures avaient été faites sur des critères ne défavorisant pas les semences paysannes, il n'est pas dit que les semences hybrides F1 n'auraient pas été à la traîne ! C'est un peu comme si on mesurait les performances de 2 coureurs, un sprinter et un coureur de fond, sur les 100 premiers mètres de course !

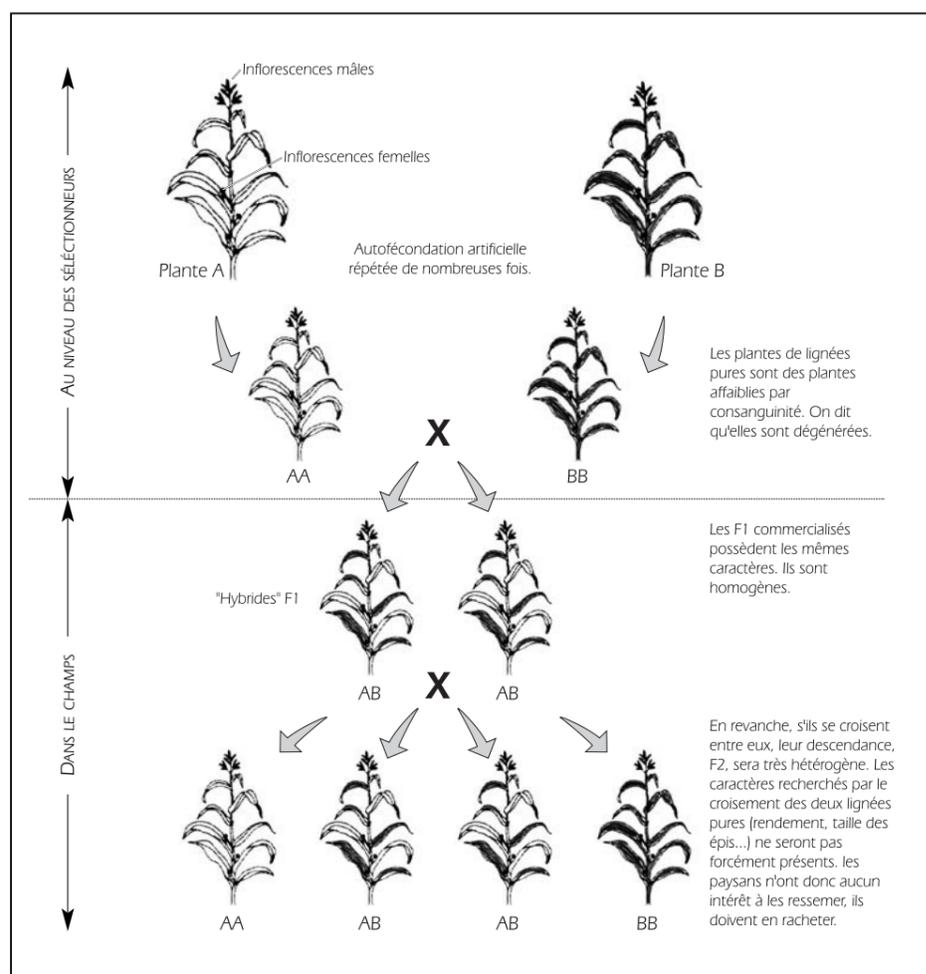
Et les qualités nutritives ?

Mais au-delà des rendements, il est un critère essentiel qui a été très peu abordé dans les débats qui ont été organisés pendant ces rencontres : les qualités nutritionnelles des aliments produits. En effet, à quoi cela sert-il de produire des tonnes de légumes si ceux-ci n'apportent pas les éléments nutritifs dont nous avons besoin ? Deux exemples nous montrent qu'il est nécessaire de changer notre regard sur les semences et d'utiliser d'autres arguments que la productivité en volume des variétés.

Les expériences

La première expérience a été menée par des chercheurs allemands sur des rats. Ils ont proposé à deux lots de rats des carottes hybrides F1 d'une part et des carottes Rodelika, une variété reproductible, issues de semences paysannes d'autre part. Dans une première expérience, les rats avaient le choix entre les deux variétés : il apparaissait alors qu'ils préféraient sans conteste les Rodelika aux hybrides F1. Dans une 2^e expérience, ils proposaient à un lot de rat des hybrides F1 et à l'autre des Rodelika, en faisant en sorte qu'ils ne manquent jamais de carottes. Les rats nourris avec des Rodelika s'arrêtaient d'eux même de manger une fois rassasiés, les autres n'éprouvaient pas de sentiment de satiété et continuaient de manger pour combler leurs besoins en éléments nutritifs.

La seconde expérience, nous l'avons réalisée avec l'aide d'un de nos clients qui s'in-



Sélection d'hybrides F1 de maïs (d'après le dossier FIBL "Techniques de sélection végétale")

teresse aux qualités gustatives et nutritives des produits qu'il propose à sa clientèle. Il a donc effectué des mesures des nutriments contenus dans des purées réalisées avec différentes variétés de tomates et les résultats ont été édifiants.

Il s'avère en effet que si les variétés hybrides F1 produites en conventionnel contiennent en moyenne environ 30 mg de nutriments par litre et les mêmes variétés produites en bio 37 mg, les variétés paysannes que nous lui fournissions comprenaient entre 200 et

500 mg par litre. En d'autres termes, il faut manger 10 fois moins de tomates *Marmande* issues de semences paysannes produites en agro-écologie que d'hybrides F1 pour avoir la même quantité de nutriments et 15 fois moins d'*Andine cornue*...

De quoi s'interroger sur la volonté de l'agro-industrie de réellement répondre aux besoins en nourriture des populations ! ■

Valérie Peyret,
Réseau Semences Paysannes, France

Alerte pour les producteurs de semences paysannes d'Afrique de l'Ouest

Les paysans africains multiplient et échangent sans préoccupation ni contrainte leurs variétés depuis des millénaires. Cependant de nouvelles lois sur les semences menacent les variétés locales.

En 2009, à la 2^e foire des semences paysannes de Djimini, une alerte avait été lancée pour prévenir que des demandes de droit de propriété intellectuelle étaient engagées par des sociétés privées sur des variétés locales, par exemple la variété d'oignon violet de Galmi. Les producteurs d'oignon du Niger ont alors fait une campagne de protestation et la demande a été retirée. La société Tropicasem qui avait fait la demande a renommé la variété qu'elle commercialise Violet de Damini. Le nom a changé mais la variété est la même. Elle est toujours issue d'une variété locale, produite par le travail de sélection très ancien des paysans de la région de Galmi au Niger, avant la stabilisation en station de recherche.

Depuis que la loi africaine de la propriété intellectuelle OAPI a été modifiée, elle permet comme en Europe de protéger des variétés commerciales par un droit de propriété industrielle, le certificat d'obtention végétale. Les semences de ces variétés ne peuvent plus être utilisées librement, sauf pour les cultures d'autoconsommation. Des variétés locales récupérées par les chercheurs ou des sociétés privées peuvent ainsi répondre aux critères du certificat d'obtention végétale et leur appartenir, au détriment des droits coutu-



Semence paysanne de maïs

miers des paysans. Des dizaines de demandes ont été déposées ces dernières années sur des variétés locales comme par exemple celle de la recherche publique malienne sur la variété de mil "Toronion" qui est le mil sélectionné par les communautés dogons des falaises de Bandiagara. Comment les droits des agriculteurs, défendus dans les traités internationaux seront-ils pris en compte si la demande est acceptée ?

Aujourd'hui, si tout cela n'a encore que peu d'incidence dans la vie des paysans, il n'en reste pas moins qu'il s'agit

► Que peuvent faire les producteurs de semences paysannes d'Afrique de l'Ouest ?

- Rester vigilants et s'informer sur les nouvelles législations semencières sous-régionales et participer aux discussions sur leur mise en œuvre ;
- Continuer à cultiver, à échanger les semences du plus grand nombre de variétés locales pour les faire vivre et les multiplier dans les champs ;
- Organiser collectivement leur conservation et leur description à l'échelle de chaque communauté ;
- Manifester de la prudence vis à vis des programmes extérieurs de collecte et de recherche ;
- Dans toutes les réglementations sur les semences, exiger la participation aux programmes et aux décisions des producteurs de semences paysannes et la reconnaissance de leurs droits. ■

bien de la mise en place progressive de la copie conforme de la réglementation semencière européenne. Cette réglementation affecte les producteurs de semences paysannes européens en leur interdisant de commercialiser leurs semences, et en exigeant qu'ils payent des royalties chaque fois qu'ils utilisent les semences prélevées dans leurs propres champs. ■

NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

Quelles conséquences sur les paysans producteurs de semences ?

Faits / Questions / Réponses

La réglementation sur la commercialisation des semences et les demandes de droits d'obtention végétale limitent les droits des paysans sur les semences.

Lois sur les semences**Le Catalogue ouest-africain des espèces et variétés végétales (COAFEV)**

L'autorisation de commercialiser des semences est régie depuis 2008 par un règlement pour l'espace CEDEAO. Il oblige à enregistrer toutes les variétés dans un registre commun aux pays de la région : le Catalogue ouest-africain des espèces et variétés



Stand Libérons la diversité coordination européenne

végétales. Les variétés paysannes en sont exclues car elles ne répondent pas aux critères définis pour l'inscription au catalogue, comme l'homogénéité et la stabilité. Officiellement donc, une variété locale traditionnelle ne peut être certifiée et commercialisée. Le marché des semences est désormais réservé aux variétés industrielles et aux variétés améliorées de la recherche. La plupart des variétés "améliorées" de la recherche ou des entreprises privées viennent de variétés paysannes, collectées chez les paysans puis librement utilisées. Soit les chercheurs les croisent avec d'autres variétés, soit ils les sélectionnent, les "épurent", pour les rendre homogènes dans des itinéraires techniques de l'agriculture conventionnelle.

Réglementation adoptée par l'OAPI

Une autre réglementation autorise un droit de propriété sur les semences des variétés protégées. Elle a été promue à l'échelle de la région par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) qui couvre 16 pays. La loi de l'OAPI permet aux organismes de recherche et aux entreprises nationales et étrangères de détenir un droit* sur la variété, et ils peuvent interdire aux agriculteurs la reproduction des semences des plantes de leurs champs ou l'autoriser en échange du paiement d'une taxe (les royalties). Depuis 2009, des demandes de protection sont déposées à l'OAPI par les industriels et les organismes de recherche.

* Droit d'obtention végétale donnant accès à un Certificat d'obtention végétale (COV).

Ce qui change avec la loi sur la commercialisation des semences, le catalogue et la certification

AVANT

› Les paysans africains ont toujours échangé les semences de toutes les variétés avec leurs parents et leurs voisins et ils vendaient librement les semences au marché.

› La variété locale paysanne évolue chaque année car le paysan essaye en choisissant la semence d'adapter sa culture au changement du climat, du milieu et des maladies.

› Les paysans africains ont toujours reproduit toutes les variétés de plantes de leurs champs. - En sélectionnant à la récolte les meilleures semences, - En les stockant précieusement, - En ressemant l'année suivante.

MAINTENANT

› Maintenant seules les semences de certaines variétés sont autorisées à la commercialisation. Ce sont les variétés qui sont inscrites dans un catalogue officiel.

› Les variétés officielles sont testées par la recherche pour être homogènes et stables et pour répondre à des itinéraires techniques avec intrants comme les engrais chimiques.

› Certaines variétés sont protégées. Le paysan ne peut pas les reproduire librement.

CEPENDANT la loi ne peut pas interdire au paysan de reproduire cette variété pour sa propre consommation.

Les réponses juridiques aux questions que se posent les paysans

Deux exemples concrets de variétés paysannes sont en cours de protection industrielle, l'oignon violet de Galmi et le mil Toronion.

• Oignon violet de Galmi : les faits

En 2009, Tropicsem a déposé une demande de COV sur la variété Oignon Violet de Galmi. Après une campagne de contestation par la société civile, le COV a été refusé à Tropicsem qui a finalement déposé un autre COV sur la variété "Violet de Damani". En même temps, l'ANFO (organisation des producteurs d'oignons du Niger) a obtenu un droit de marque collectif "Violet de Galmi" enregistré à l'OAPI sous le n°61218.

Question : Moi petit paysan au Niger, Mali, Sénégal, puis-je continuer à faire mes propres semences de violet de Galmi ?

› **OUI.** Le droit de marque interdit seulement d'utiliser commercialement le nom "Violet de Galmi".

Question : Puis-je continuer à vendre les oignons violets de Galmi sur le marché ?

› **OUI.** Sans inscrire que c'est du Violet de Galmi. La marque ne couvre que la dénomination pas la ressource. Si je veux vendre sous la dénomination Violet de Galmi je dois répondre au cahier des charges de la marque collective.

Question : Puis-je échanger ma propre semence de violet de Galmi ?

› L'échange est possible à condition de ne pas mentionner qu'il s'agit d'un violet de Galmi si le paysan n'est pas adhérent à la marque collective.

Question : Puis-je vendre ma semence d'oignon violet de Galmi à un autre producteur du pays ou de la sous-région ?

› **OUI** si c'est pour une vente en vue d'une exploitation non commerciale, sans inscrire que c'est du Violet de Galmi.

• Mil de Toronion : Les faits

Une demande (encore à l'étude) de COV a été déposée par l'institut de la recherche malienne (IER) à l'OAPI sur la variété de mil Toronion. Cette variété de mil des falaises a été collectée chez les paysans Dogon, et homogénéisée par la recherche en condition de station, c'est à dire avec engrais. La recherche a déposé cette demande pour (ce sont ses arguments), ne pas se faire pirater par une entreprise multinationale privée.

Question : Si ce droit est accordé à la recherche, puis-je continuer à cultiver mon propre mil Toronion et sélectionner ma propre semence ?

› **OUI.**

Question : Si j'achète la semence de mil Toronion sur le marché, puis-je à partir de ma récolte sélectionner mes propres semences ?

› **OUI.**

Question : Puis-je échanger cette semence avec mes voisins ?

› **OUI.** Pour la recherche, le sélectionneur on a le droit d'échanger des semences même protégées dans le but de sélectionner une nouvelle variété. C'est le principe du COV de laisser la ressource accessible pour sélectionner à nouveau.

Question : Puis-je vendre ma propre semence ?

› **NON.** Si elle est protégée par un COV. La variété de mil Toronion paysanne est susceptible d'être confondue avec la semence Toronion protégée par la recherche et donc le paysan qui reproduit et vend la semence peut être soupçonné de contrefaçon.

Question : Puis-je vendre ma récolte ?

› **OUI** en tant que graine, **NON** en tant que semence.

Question : Quand la recherche va toucher la taxe, va-t-elle en reverser une partie aux communautés Dogon ?

› **NON.** Pas directement avec de l'argent mais d'après la recherche, en vulgarisant ses résultats auprès des producteurs. (Mais de quelle recherche parle-t-on, gouvernée par qui ? Et pour quelle forme d'agriculture ?).

Non aux herbicides !

Suite aux rencontres de la foire sous régionale de 2009, les participants se sont engagés chacun dans son pays à sensibiliser pour mettre fin aux pratiques qui ruinent le "petit paysan" et dégradent la santé de toute la population et beaucoup ont avancé dans cette sensibilisation.

De mon côté j'ai souhaité réagir face à l'assaut des produits chimiques qui ont envahi le terrain à la campagne agricole 2011. Les firmes de produits agrochimiques ont mené une guerre silencieuse contre nous sur le terrain, et elles sont malheureusement en train de gagner la bataille.

"Malgré tout le mal que les engrais chimiques ont fait à nos terres, à la santé humaine, en réduisant le petit paysan à zéro, ils ne sont pas encore satisfaits du résultat obtenu".

Lors de la dernière campagne agricole, elles ont injecté beaucoup d'argent dans un nouveau produit appelé "herbicide". Ils ont fait une promotion spéciale en baissant les prix, appuyée par des affiches et les médias audiovisuels avec le slogan "Plus de sarclage après traitement, Plus de fatigue, Récolte assurée", et les paysans ayant utilisé les herbicides ont reçu des prix d'encouragement. Après le passage des herbicides, l'herbe n'a plus raison de pousser, et pourquoi se fatiguer pour sarcler ? La récolte est assurée, certes mais avec quel rendement et quelle qualité des produits ayant subi des traitements chimiques ? Et

dans quel état la terre est-elle ensuite ?

Les médecins sont bien placés pour donner à ces firmes les informations concernant les nouvelles maladies causées par des aliments produits avec des intrants chimiques. Et si elles ont ces informations, pourquoi continuent-elles à inventer et à vendre leurs produits nuisibles à la santé humaine aux agriculteurs inconscients qui rêvent de gain facile ?

Des magasins remplis de bidons de produits chimiques prêts à tuer la population se multiplient un peu partout dans la sous région ! Mais les gouvernants font semblant de ne rien voir, les sociétés de produits agrochimiques s'enrichissent, la santé humaine se dégrade et tout le monde reste muet. Que ferons-nous, quelles sont les mesures à prendre pour stopper ces pratiques nuisibles ? Nous invitons les consommateurs des populations des villes et des campagnes qui souhaitent se nourrir avec des aliments sains à se lever pour dénoncer très haut ces pratiques.

Pour notre raison d'être, ne plions pas à cause de nos faiblesses en moyens ! Pour l'humanité, optons pour le courage de David face à Goliath ! ■

Jacques - Nam Tchougli, Centre de Développement Agroécologie et Artisanal | CD2A, (Cinkassé) et Union des Groupements Agro écologistes pour le Maintien du Patrimoine Local, Togo.

Le coton Bt au Burkina Faso

D'après l'intervention et l'interview de Mahamadou Korogho de la Copagen (Burkina Faso)

Dans notre zone, c'est en 2006 que le coton Bt a été introduit à travers une phase pilote avec trois groupements de producteurs de coton (GPC). Les expérimentations en station de recherche avaient commencé en 2003. En 2008, il y eut une prévision de 15.000 hectares de mise en culture de coton Bt dans le pays. Le bilan après campagne a montré que la prévision était dépassée. En 2010, les prévisions officielles étaient de 80% (400.000 hectares) des surfaces de coton cultivées en coton GM.

L'information donnée aux producteurs prône les avantages du coton Bt: réduction des traitements phytosanitaires, plantes moins attaquées par les ravageurs, rendement plus élevé, présence de plus de fibres. Pourtant, les réalités auxquelles les producteurs font face sont tout autres.

Pour emblaver un hectare, la semence du coton conventionnel coûtait 1250 f à 1500 f le sac. Au pire, il fallait utiliser 2 sacs pour ne pas avoir de doute soit 3000 fcfa. Avec le coton Bt, le sac de 12,5 kg pour semer un hectare coûte 27.000 fcfa. D'autre part, on s'aperçoit que le rendement est finalement faible avec un poids très faible. Parce qu'il contient moins de graines, le coton Bt graine ne pèse pas.

Nous avons aussi constaté que les terres des parcelles d'expérimentation du coton Bt ont été détruites. Nous pensons que cela est dû à l'abus de l'utilisation des produits chimiques non maîtrisés par les techniciens chargés de la vulgarisation. Et puis, l'introduction du coton Bt a suscité d'importants conflits sociaux avec le système de caution solidaire (paiement collectif du crédit) qui a été instauré au niveau des Groupements de Producteurs de Coton (GPC). A la fin d'une campagne, si quelques producteurs du groupement ne peuvent pas rembourser, la dette pèse sur l'ensemble des producteurs du groupement. Les producteurs endettés subissent donc une très forte pression. Cela a engendré beaucoup de problèmes au sein des familles, des ménages, des groupements, des villages.



Champ de coton Bt au Burkina Faso. Le coton Bt est la création de l'homme. La capacité d'une bactérie (tout petit être vivant) de faire de l'insecticide a été mise dans les plantes de coton. Cela donne la capacité au coton de diffuser lui aussi l'insecticide, depuis la germination, jusqu'à la fenaison.

Face à cette situation, de nombreux jeunes partent émigrer vers le Ghana. Le coton Bt suscite l'engrenage de la pauvreté et l'installation de la famine dans les ménages. Les producteurs abandonnent de plus en plus la culture du coton (conventionnel comme Bt) qui n'est pas une culture rentable et le nombre de Groupements de Producteurs de Coton (GPC) diminue.

La COPAGEN/Burkina se mobilise, avec l'aide des autres COPAGEN, pour informer et sensibiliser les populations sur les enjeux de l'introduction du coton Bt au Burkina. Nous menons des actions de sensibilisation dans les grandes zones cotonnières du Burkina. Nous organisons des forums, tenons des rencontres au niveau décentralisé, élaborons des brochures que nous traduisons en langues locales (moré, dioula). Nous formons des animateurs (relais) pour donner de l'information à plus de producteurs.

Découverte d'OGM et faillite d'un transformateur bio

Je suis paysan bio, installé depuis 1995 dans le sud-ouest de la France. Pour ma première saison de culture, j'ai semé du soja, légumineuse présentant de nombreux avantages en agriculture biologique et d'un bon rapport économique. Après avoir mis en terre les semences achetées à la coopérative biologique et entrete nu la culture par plusieurs binages, j'ai ramassé une belle récolte en septembre 1996 que j'ai vendue à des amis paysans, organisés pour stocker. Ceux-ci ont ensuite commercialisé ce soja pendant l'année suivante.

Fin 1997, ils reçoivent un appel d'un de leurs clients allemands qui leur dit que le service des fraudes allemand venait de trouver des traces d'OGM dans son produit transformé (tofu) bio, à savoir de soja RR, un OGM breveté par Monsanto pour résister à son herbicide total, le Round-up. Les fraudes lui demandent de retirer tous ses produits à base de soja pour apposer une étiquette indiquant "risque de contenir des OGM". Ceci étant incompatible avec l'esprit et le cahier des charges de l'agriculture biologique, ce transformateur a fait faillite et s'est retourné contre nous. Des contre-analyses dans les stocks restants ont confirmé la présence de cet OGM, en quantité infime mais détectable. J'ai donc décidé d'engager différentes procédures : tout d'abord une plainte contre X en 1998, puis je me suis joint à une action collective (class action) aux Etats-Unis en 1999 avec 5 autres paysans américains.

Plaintes classées sans suite...

La première procédure a permis d'avoir accès aux enquêtes des fraudes en France qui ont confirmé la présence d'OGM en particulier dans les semences certifiées de la société Asgrow, filiale de Monsanto, et fournisseur de la coopérative m'ayant vendu les semences. Malgré cela, la plainte a été classée sans suite par le tribunal.

La seconde plainte collective aux Etats-Unis m'a obligé à aller faire une déposition à Washington en 2000, mais la société Monsanto a fait déplacer l'affaire auprès d'un juge qui a classé l'affaire.

Les dommages collatéraux de cette première contamination sur l'ensemble de la filière bio ont été très graves. Pour survivre il a fallu mettre en place un système très contraignant et cher d'analyse OGM sur les semences, les récoltes, les produits transformés, afin de garantir l'absence d'OGM aux consommateurs. Contrairement aux principes du pollueur payeur, c'est bien les pollués qui ont du payer, ce qui a augmenté le prix des produits. Alors même que les perspectives de développement de ces produits bio étaient solides, ces augmentations de prix ainsi que l'image de marque entachée, les ont largement freinées.

Une coexistence impossible

En 2006, un agriculteur du département, financé par le lobby du maïs, a décidé de semer 100 ha de maïs GM Monsanto 810 sur une de ses nombreuses parcelles. Nous décidons d'organiser un débat public dans sa commune et nous lui proposons de mettre en place des essais chez lui et autour pour vérifier ses affirmations sur l'absence de risque de contaminations des cultures voisines. Il refuse catégoriquement mais des voisins, interpellés par nos arguments, nous proposent de mettre des parcelles à disposition. Nous installons dans le voisinage 3 parcelles de maïs paysan (populations de pays non hybrides) et 9 ruches. L'expérimentation qui a reçu l'aide financière du Conseil régional d'Aquitaine, a été réalisée sous contrôle d'huissier. Les résultats ont confirmé nos pires craintes : les 3 parcelles de maïs sont contaminées jusqu'à 300 mètres et les 3 ruches sont pleines de pollen de maïs GM (jusqu'à 50% du pollen est GM). Que faire de nos semences de maïs ? Que faire du miel ? Du pollen ? Encore une fois nous demandons l'arbitrage de la justice pour prévenir un dommage imminent et avéré, à savoir la contamination de nos ressources génétiques (nos maïs de pays) et surtout des produits de nos ruches. Les juges nous ont demandé d'aller mettre nos ruches plus loin ! ■

Patrick De Kochko,

Réseau Semences Paysannes, France

Les résultats de la culture du coton Bt

- Rendements faibles (moins d'une tonne à l'hectare, voire dans certains cas 700 Kg sur deux hectares) ;
- Réduction du nombre de graines dans la capsule (6 à 7) ;
- Augmentation du prix des herbicides et des intrants ;
- Négociations désavantageuses pour l'attribution de la qualité du coton (1^{er} choix et 2^e choix) ;
- Problème de caution solidaire ;
- Engrenage de la pauvreté (remboursement de l'argent à l'usurier en engrais, vente des biens du paysan pour payer la dette) ;
- Risques de contamination et de diffusion à grande échelle (mélange de coton Bt et du coton conventionnel lors de l'égrenage notamment). ■

▲ La filière coton héritée de la période coloniale

D'après le témoignage d'Ousmane Tiembredrogo (Syntap - Copagen Burkina)

Au Burkina Faso, l'organisation de la filière cotonnière héritée de la période coloniale est dite intégrée : une seule société cotonnière chapeaute toutes les opérations depuis la production jusqu'à la commercialisation du coton à l'exportation. Les cotonculteurs n'ont donc qu'un seul interlocuteur pour négocier les prix d'achat des intrants comme les prix de revente de la marchandise. Dans ces conditions, leur force de négociation est inexistante.

On peut résumer ainsi la généralisation du coton Bt au Burkina Faso :

1- La phase de la gratuité

Elle s'est caractérisée par l'octroi gratuit de semences et d'intrants (engrais, herbicides etc.) aux paysans. A cette époque, la capsule renfermait 18 à 19 graines.

2- La phase de la fin de la gratuité

Le paysan est contraint de tout acheter pour produire. Ce qui réduit sa marge bénéficiaire par rapport à la phase antérieure. ■

CONVERGENCE DES LUTTES

CONVERGENCE DES LUTTES, SEMENCES ET DROITS HUMAINS

Les paysans et les femmes au premier plan

Nous comprenons aisément que les paysans réagissent les premiers à l'introduction des OGM (organismes génétiquement modifiés) dans l'agriculture et à la mise en place de réglementations qui bloquent les variétés paysannes, mais il faut que nous nous engageons tous dans cette lutte dont l'issue sera de garantir la santé et la souveraineté alimentaire des populations du monde entier.

La législation sur les semences (catalogue, certification, droits de propriété intellectuelle), bien élaborée et bien protégée par les multinationales qui contrôlent aujourd'hui nos petits pays pauvres, ne peut être combattue que par une synergie d'actions menées par les organisations paysannes et toutes les organisations du monde entier engagées dans la lutte pour le respect des droits humains.

En réalité le droit de production et de conservation des semences paysannes n'est pas seulement l'apanage des paysans, car les semences sont à la base du processus de production agricole et garantissent la qualité de cette production qui sera consommée par toutes les populations du monde.

Il est donc urgent que les paysans d'Afrique et d'Europe s'organisent dans des réseaux puissants pour barrer la route aux OGM, toutefois ils doivent étendre leurs réseaux et se connecter avec les organisations des droits humains et tous les réseaux de femmes qui, à travers le monde, se battent pour le respect des droits humains en général et des droits des femmes en particulier.

Je suis convaincue que les femmes, une fois sensibilisées, vont jouer un rôle d'avant-garde dans cette lutte, car elles se reconnaissent toutes dans leur rôle de porteuse de vie (grossesse), de donneuse de vie (accouchement) et de protectrice de la vie (alimentation et entretien de la famille). ■



Marche des femmes de Casamance au Forum social de Bamako

Fatou GUEYE, chargée de la formation et du réseautage des organisations de femmes rurales dans les zones d'intervention du Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance/USOFORAL, Sénégal.

► STOP À L'ACCAPAREMENT DES TERRES MAINTENANT !

Pendant la 3^e édition de la Foire ouest-africaine des semences paysannes, se terminait au Mali la Conférence internationale de Nyéléni sur l'accaparement des terres, organisée par la Via Campesina et réunissant plus de 200 représentants d'organisations paysannes du monde entier. A la séance de clôture de la foire de Djimini, un délégué sénégalais est venu présenter aux participants l'essentiel des travaux de Nyéléni, permettant ainsi de faire des ponts entre deux événements majeurs qui se sont déroulés en même temps dans la sous-région, affirmant les luttes pour la souveraineté alimentaire : celui de la semence à Djimini et celui de la terre à Nyéléni.

Extraits de la Déclaration de la Conférence de Nyéléni du 28 novembre 2011

“Nous nous sommes rassemblés à Nyéléni en réponse à l'Appel de Dakar, qui invite les peuples à former une alliance mondiale contre l'accaparement des terres. Car nous sommes déterminés à défendre la souveraineté alimentaire, les biens communs et les droits d'accès des petits producteurs d'aliments aux ressources naturelles.

[...] L'accaparement des terres est un phénomène mondial, initié par les élites locales et transnationales, les gouvernements et les multinationales afin de contrôler les ressources les plus précieuses du monde. La crise mondiale dans les domaines de la finance, de l'alimentation et du climat a

déclenché une ruée des investisseurs et des gouvernements des pays riches en vue d'acquérir et de s'emparer de terres agricoles et de ressources naturelles, étant donné que ces ressources sont les seules “valeurs refuges” qui peuvent encore garantir la sécurité des rendements financiers.

[...]

Nous nous engageons tout particulièrement à :

- organiser les communautés rurales et urbaines afin de lutter contre les accaparements de terres sous toutes leurs formes ;
- renforcer les capacités de nos communautés et de nos mouvements à revendiquer, récupérer et défendre nos droits, nos terres et notre accès aux ressources naturelles ;
- obtenir et pérenniser, au sein de nos communautés, les droits des femmes pour l'accès à la terre et aux ressources naturelles ;
- sensibiliser le public au fait que l'accaparement des terres est une source de crises qui affectent l'ensemble de la société ;
- construire des alliances entre les différents secteurs, les groupes de population, et les régions afin de mobiliser nos sociétés en vue de mettre fin à l'accaparement des terres ;
- renforcer nos mouvements afin de mieux promouvoir et parvenir à la souveraineté alimentaire ainsi qu'à une véritable réforme agraire.” ■

► New Field : une fondation qui soutient le rôle des femmes dans la gestion de la biodiversité cultivée

La mission de la fondation New Field est d'appuyer les femmes rurales pour la création d'un monde plus juste dans la lutte contre la pauvreté, l'injustice et la violence. Elle a la conviction que les femmes rurales jouent un rôle fondamental dans la production alimentaire pour satisfaire les besoins des communautés.

Son appui peut aider des organisations comme l'ASPP qui ont des initiatives très importantes dans le domaine de la préservation des semences locales et qui donnent une place aux femmes dans la valorisation de la biodiversité cultivée.

Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur les semences paysannes sont grandes. Elles sont en train de disparaître, ce qui entraîne nos communautés dans une situation de précarité et touche en premier lieu les femmes. Il est donc important pour la fondation de soutenir ce type d'initiative pour que les connaissances détenues par les femmes, par les communautés familiales, à travers les exploitations familiales puissent continuer à exister et rester entre les mains des productrices et producteurs familiaux.

“Si au sein des communautés africaines on n'a même plus le contrôle sur ce qu'on mange, on n'a même plus le contrôle sur ce qu'il y a dans nos assiettes, ça veut dire que la domination est encore là. Chacun à notre niveau nous avons tous un rôle à jouer en tant que consommateur, en tant qu'appui au développement, pour que cette situation change. En commençant d'abord par consommer local, par créer les conditions d'une production locale suffisante et saine.” ■

Extrait de l'entretien avec Tabara Ndiaye, représentante de la Fondation New Field au Sénégal

INFORMER ET RELIER

Création du Comité ouest-africain des semences paysannes (COASP)

L'affluence que la foire a suscitée et la présence de nombreux producteurs de semences venus des pays voisins, les échanges de semences et de savoir-faire, et les débats qui ont eu lieu ont démontré une fois de plus combien la demande en informations est forte. La circulation de l'information est cruciale, non seulement pour partager ses connaissances mais pour se mobiliser face à des réglementations menaçant les semences paysannes et la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest comme ailleurs. Déjà organisés en associations comme l'ASPSP, organisatrice de la foire, en coopératives, ou encore en syndicats, celles et ceux qui comprennent l'importance de poursuivre et consolider ces échanges, dans le temps et dans l'espace, convaincus que "l'union fait la force" ont estimé nécessaire qu'une organisation en réseau puisse voir le jour. Cette volonté commune a débouché sur la mise en place du Comité Ouest-Africain des Semences Paysannes (COASP) le 23 novembre 2011 à Djimini, à l'issue de la Foire.

En présence de 8 témoins-facilitateurs (sénégalais, malien et européens (hongrois, français)), les délégués des pays de la sous région ont décidé de mettre en place ce comité pour "consolider les échanges d'information sur les semences paysannes et les lois qui les menacent" et ont défini la marche à suivre pour aboutir à la création du réseau ouest africain des semences paysannes. Le comité s'est donné deux ans pour définir une vision, une mission, des principes et un mode de fonctionnement du futur réseau et a désigné deux représentants par pays désigné parmi les participants de cette édition pour faire le travail préliminaire dans chacun des pays.

Les représentants du comité ont pour mandat dans chaque pays d'identifier les sources d'information sur les semences paysannes et les législations qui les affectent ; de réguler, traduire en langues locales et partager l'information avec les organisations paysannes ; de créer des espaces d'échange

sur les semences paysannes ; d'identifier et développer des liens avec les personnes ressources et les institutions pouvant soutenir les semences paysannes ; d'identifier, renforcer et mettre en lien les dynamiques positives déjà engagées.

Echanges et réunions de coordination

Les distances étant parfois importantes et les moyens financiers limités pour ne pas dire inexistant pour le moment, les membres du comité auront recours à internet pour échanger sur l'avancée des différentes composantes de leur mandat et un groupe de contact par courrier électronique a été mis en place.

Par ailleurs, les représentants mettront à profit des événements sous régionaux programmés par leurs structures ou des structures partenaires pour organiser au cas par cas des réunions physiques de coordination.

Structuration du comité

Pour composer ce comité, chaque pays a désigné un coordonnateur et un assistant à la coordination membres de structures différentes où la représentation des structures paysannes a été privilégiée.

Un coordonnateur sous régional a été désigné, qui sera aidé par deux assistants appartenant à deux pays différents. Il est prévu que ces coordonnateurs soient aussi chargés de développer une thématique particulière. (Voir encadré)



Concertation pour la création du COASP

La coordination régionale est assurée par Mr Alihou Ndiaye d'ASPSP (Sénégal), assisté par Mr Omer Agoligan ORAD/Synergie Paysanne (Bénin) et Mme Mariam Sy USC (Mali). Le compte rendu de la réunion qui a mené à la création du COASP a été exposé et approuvé en Assemblée plénière de clôture de la 3^e foire ouest africaine des semences paysannes le 23 novembre 2011 à Djimini. ■

► Composition du COASP

	Bénin	Burkina Faso	Rép. de Guinée	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Coordonnateur	Omer Agoligan	Harouna Porgo	Saa Ouamounou	Nelson Tavarez	Mariam Sy	Abdoul Nino	Alihou Ndiaye	Jacques Nametougli
Assistant	Brice P Kponou	Korgho Mahoumoudou	Isabelle Jeannin	Julio Badinka	Harouna Diallo	Amadou Atikou	Mariama Sonko	Gounssete Yempabe

Le traité TIRPAA, un outil juridique pour revendiquer les droits des communautés paysannes sur leur biodiversité agricole, en Europe comme en Afrique

Article réalisé à partir de l'interview de Csilla Kiss, animatrice pour la coordination européenne de "Libérons la biodiversité"



Echanges de semences

Le Tirpaa, un outil juridique pour la lutte. En Europe les organisations de "Libérons la biodiversité" luttent à la fois pour assurer que les semences paysannes restent en culture, vivantes, dans les champs ; et pour la reconnaissance politique, juridique et scientifique de la contribution des paysans au développement de la biodiversité cultivée. Dans cette lutte politique, un des outils juridiques utilisés est le TIRPAA (www.fao.org/legal/treaties/033t-f.htm). Ce traité a vu le jour en 2004 et fonctionne sous l'égide de la FAO. La majorité des pays du monde l'ont signé et se sont engagés à mettre en œuvre les recommandations qui y sont énoncées. Ce traité est important pour les paysans autant en Europe qu'en Afrique, parce qu'il reconnaît la contribution passée, présente et future des paysans au développement de la biodiversité cultivée.

Notons deux articles importants sur lesquels les organisations paysannes peuvent s'appuyer pour revendiquer leurs droits.

- **L'article 9**, qui reconnaît le droit des agriculteurs à conserver, échanger, ressemer, et même vendre des semences, et à participer à la prise de décisions sur toutes les législations qui concernent la biodiversité cultivée.

- **Et l'article 6**, qui demande aux états signataires d'assurer l'utilisation durable des ressources phylogénétiques, par exemple à travers le soutien à des systèmes agricoles diversifiés ; ou encore par le soutien à des recherches participatives où les paysans et les chercheurs sont des partenaires égaux, et vont identifier ensemble quels sont les besoins des paysans, et orienter la recherche et la sélection en fonction.

Les défis à relever pour son application effective

Ce traité est donc très important. Mais il faut savoir qu'il est le résultat d'une négociation avec l'industrie semencière, car dans plusieurs pays ce ne sont pas les ministères de l'agriculture qui négocient ce traité mais l'industrie semencière. L'intérêt de cette industrie est que l'utilisation durable des ressources phylogénétiques par les agriculteurs ne soit pas mise en œuvre, pour que les semences industrielles, avec les produits chimiques qui les accompagnent, soient cultivées. C'est avec ces ventes que l'industrie fait des profits (importants) et elle n'a pas intérêt à ce que cela s'arrête.

Convaincre les gouvernements de le mettre en œuvre

Les organisations paysannes doivent se renseigner sur leurs droits car il faut une masse critique pour établir un rapport de force pour se faire écouter par les gouvernements. Elles doivent dire à leurs gouvernements que leurs initiatives, comme celles de l'ASPSP, pour la conservation et le renouvellement de la biodiversité cultivée, font partie intégrante de la mise en œuvre du TIRPAA. Et les gouvernements devraient soutenir ces initiatives car c'est une façon d'assurer concrètement sur le terrain les droits des agriculteurs et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques.

Enfin, chacun à leur niveau, les paysannes et paysans doivent continuer à faire ce qu'ils font déjà, c'est à dire cultiver les semences paysannes, utiliser des techniques agricoles sans produits chimiques, en favorisant par exemple la traction animale, le compostage et les techniques de l'agro-écologie. ■

LES INITIATIVES

LOCALES DANS LA SOUS-REGION

DE L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE À L'AGROÉCOLOGIE

Conversion d'un agriculteur béninois

À la sortie de formation en 1994 on nous appelait les "Jeunes Agriculteurs Modernes" (JAM). Je suis installé depuis 1996 dans ma ferme du hameau de Kpayèroun, au village de Dèdèra, dans l'arrondissement de Bariénoù dans la commune de Djougou au nord-ouest du Bénin. Aujourd'hui je suis formateur en agro-écologie. Je suis passé de la production de semences conventionnelles à l'agro-écologie. Et ce changement d'orientation me vient du Sénégal.

Les JAM comme leur nom l'indique sont formés pour pratiquer au mieux les techniques agricoles modernes. A savoir : bonne maîtrise des techniques de labour, de semis, d'épandage de l'herbicide, d'engrais, de pesticides chimiques et utilisation de semences améliorées venues de la recherche agricole. Et je me souviens comme si c'était hier ; le responsable venu de la Direction Régionale de l'Agriculture a dit au cours de l'une de ses tournées : "Vous serez formés aux techniques modernes de l'agriculture et cela vous permettra de mieux vivre et d'avoir vos bicyclettes et vos radios". Il a tenu ce propos après être descendu d'une voiture 4x4 neuve. De quelle hauteur ceux qui croient améliorer les conditions de vie des paysans les regardent ?

Les services de la vulgarisation agricole pensent en effet que les paysans qui n'ont pas été à l'école du Blanc n'acceptent pas l'innovation ou la pratiquent mal. Il faudrait donc des agriculteurs modernes modèles dont les pratiques feraient tache d'huile dans leur localité d'installation. Et pour cela, j'en étais un. J'ai introduit dans le hameau de Kpayèroun la traction animale, la culture du coton, l'utilisation des engrais chimiques, des herbicides et des pesticides, ainsi que l'utilisation de variétés améliorées de maïs. C'est dans cette dynamique que j'ai été approché par un agent des services du contrôle et de la certification du Ministère de l'agriculture pour produire de la semence certifiée de maïs. C'était un privilège, une opportunité : la semence certifiée se vendait à 200 voire 250 fcfa le kilogramme alors que le maïs de consommation se vendait entre 80 et 100 fcfa le kilogramme. Mais pour être producteur de semence, il y a des préalables :

- Accepter le paquet technologique de conduite de la culture proposé par la Direction de l'Agriculture par rapport à la qualité du sol, au précédent cultural, à la quantité de semence de base, l'isolement dans le temps et dans l'espace, la dose d'engrais chimique, la maîtrise des adventices, l'épuration, le calibrage, le stockage, etc.

- Accepter le contrôle et la certification de la semence par la Direction de la Promotion de la Qualité et du Conditionnement des produits d'origine végétale (DPOC.)

Pour ce qui est des retombées financières espérées de la production de semence à ce moment là, la montagne n'a accouché que d'une souris. Car ma production se vendait difficilement ou me restait simplement sur les bras.

Mais à la faveur de la crise alimentaire des années 2007-2008, les choses ont changé : le gouvernement du Bénin, à travers le Pro-



Omer dans son champ de piment local

gramme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA), a commencé par acheter des semences de maïs et de riz pour les distribuer gratuitement aux paysans. Un an plus tôt, mes amis et moi avions déjà demandé et obtenu de nous occuper d'une grande ferme abandonnée par l'Etat. Cette fois-ci je tenais le bon bout : toutes nos semences étaient systématiquement achetées par le PUASA, une structure à l'image de la GOANA au Sénégal.

C'est alors que mon syndicat, le syndicat national des paysans du Bénin (Synergie Paysanne) m'a désigné pour le représenter à l'invitation de l'Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP) à la foire des semences paysannes de Djimini en 2009 au Sénégal, moi, qu'on croyait maîtriser les questions de semence. La consigne était claire : je ne devais aller au Sénégal qu'avec des semences paysannes, ne venant pas de la recherche agricole nationale et n'ayant reçu ni engrais ni pesticide. J'ai donc eu recours à ma ferme du hameau de Kpayèroun où malgré l'introduction de la culture du coton, le mil, le sorgho et les autres cultures se font sans engrais chimique. Je n'ai pas encore vu au Bénin de production ou de vente de semences améliorées de mil ou de sorgho. Et beaucoup de paysans continuent de semer la variété de maïs obtenue de leur père ou de leur grand-père dans ma localité. J'ai abandonné la culture du coton en 2006 et tout le hameau avec moi.

Depuis ma première participation à la foire des semences paysannes en 2009, de Thiès à Djimini en passant par Koungheul Sossé, la moisson est dense. J'ai beaucoup appris sur les limites de l'agriculture conventionnelle et l'enjeu que représente la semence ;

certaines informations sont choquantes, voire révoltantes. A savoir :

- L'interdiction faite aux paysans européens de produire leurs propres semences, de les vendre ou de les échanger.

- La législation en vigueur sur les semences dans les pays du CILSS, de l'UEMOA, de la CEDEAO, tient son inspiration de ce qui se fait dans les pays du Nord.

- Les demandes de certificat d'obtention végétale déposées à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) par des instituts de recherche africains sur des variétés de mil (Toronion de la communauté Dogon du Mali), de sorgho (Sorvato 1 des communautés du nord Togo)... et par Tropicasem SA Sénégal sur des variétés de piment (jaune du Burkina), de tomate, de pastèque (de Kaolak), d'oignon (violet de Galmi) etc., montrent clairement le pillage de la biodiversité cultivée des communautés africaines par certaines personnes. Tous les moyens utilisés pour déposséder les paysans des pays développés sont en train d'être mis en place ici en Afrique avec la complicité de nos chercheurs et de nos décideurs politiques. Au Bénin, le contrôle et la certification n'étaient pas payants. Mais avec l'harmonisation de la législation des pays de l'UEMOA sur la semence, les producteurs de semences vont payer ces services-là. Aussi la Direction de l'Agriculture trouve-t-elle qu'il faut quitter le stade de la semence améliorée simple et aller à la semence hybride. Or la semence hybride veut dire plus d'engrais, plus d'eau, plus de maladies, et le paysan doit acheter chaque année la semence. Hybride égale donc dépendance accrue du paysan.

- Le modèle agricole conventionnel basé sur l'utilisation massive des engrais chimi-

ques et des pesticides, tout en favorisant la disparition des paysans au profit des agro-industriels, nourrit le monde avec du pétrole et détruit l'environnement. C'est un modèle qui accroît tous les jours la dépendance du paysan vis-à-vis des firmes agro-chimiques et des lobbys semenciers.

- Les informations sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et le danger que représentent les pesticides n'augmentent rien de bon. Cela confirme tout ce qu'a relaté Marie Monique ROBIN dans son film documentaire "Le monde selon Monsanto". Un monde dans lequel quelques-uns, fondus dans la moule de la cupidité, dictent leurs lois aux plus faibles avec la bénédiction de scientifiques et de décideurs politiques cupides et corrompus.

Je produisais de la semence conventionnelle sans savoir tous les enjeux autour. Je participais inconsciemment à la destruction de la biodiversité cultivée qui de génération en génération s'adapte au changement climatique. Je ne veux plus cautionner une situation qui ruine les paysans. Aujourd'hui je pense que j'ai fait une transition de l'agriculture conventionnelle vers l'agro-écologie, l'agrobiologie. Et par rapport à l'agro-écologie en Afrique, Anne Berson (BEDE) l'a si bien dit "La roue n'est pas à réinventer". Elle tourne. Il suffit donc de continuer à entretenir le mouvement et d'empêcher les opportunistes de changer le sens de ce mouvement. Il est important qu'il y ait échange entre les peuples, entre les paysans, les vrais paysans : ceux qui depuis des millénaires ont su garder, améliorer et protéger la semence, ceux qui de leur sueur et de leur cœur ont nourri le monde de bonne nourriture et rendu à la terre mère ce qui lui est pris. Djimini 2009 m'a ouvert le chemin de la connaissance des choses. Ces choses que je partage dans ma localité à travers l'Organisation des Ruraux pour une Agriculture Durable (ORAD) et tous azimuts avec d'autres structures et d'autres peuples que je rencontre. La semence est une propriété naturelle et inaliénable du paysan. C'est pourquoi le paysan, où qu'il soit sur terre, ne doit se sentir concerné par aucune loi aussi élaborée soit-elle et ne doit rien à un chercheur aussi génial soit-il. Et nous voulons dire à ceux qui gouvernent la recherche agricole, ceux qui font du business pour toujours plus d'argent, que les paysans ont compris leur jeu. ■

Témoignage d'Omer Agoligan, agriculteur, ORAD (Organisation des Ruraux pour une Agriculture Durable), SYNPA, (Syndicat Paysan-Bénin)

Focus sur quelques initiatives ouest



Semences paysannes de salade

L'ASSOCIATION SÉNÉGALAISE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES PAYSANNES (ASPSP)

L'Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP), est née en 2003 à l'initiative de leaders d'organisations paysannes du Sénégal qui ont pris conscience de l'importance des variétés traditionnelles, non-hybrides, pour l'autonomie semencière de l'agriculture paysanne familiale. Elle regroupe plusieurs organisations paysannes situées dans les quatre principales régions écologiques du Sénégal (Casamance, Sénégal oriental, Fleuve, Centre).

Elle s'est donné pour objectifs de contribuer à l'autonomie semencière des paysans par la sauvegarde des variétés locales traditionnelles et de valoriser la valeur culturelle et culturelle de la semence paysanne.

Ses différentes actions sont : la production de semences paysanne par les organisations elles-mêmes, l'organisation de formations aux techniques de sélection et de conservation, la collecte de savoirs auprès des ancien(ne)s qui sont les détenteurs des savoirs endogènes, l'organisation de foires de semences locales, nationales et sous régionales, la valorisation du rôle des femmes dans la sélection et la conservation des semences et le plaidoyer pour une politique semencière favorable à la souveraineté alimentaire. ■

LE CENTRE AGROÉCOLOGIQUE DE PRODUCTION DE SEMENCES TROPICALES (CAPROSET)

Le Centre Agroécologique de Production de Semences Tropicales est un site de production agroécologique de 5 hectares. Situé à quelques kilomètres de Gao au Nord du Mali, il est équipé d'un lieu de stockage des semences.

Le CAPROSET est né dans un programme d'autonomie alimentaire par l'agroécologie mené par l'UAVES (Union pour un Avenir écologique et solidaire) en partenariat avec Terre et Humanisme (www.terre-humanisme.org).

A ses débuts, soutenu par l'association Kokopelli, le CAPROSET s'est spécialisé dans la production de semences de potagères. Chaque année, le centre produit en culture agroécologique un grand nombre de semences de variétés potagères adaptées ou qui s'adaptent au climat sahélien.

Du fait qu'elle a le pouvoir d'assurer la perpétuation de la vie, la semence est la base de l'agroécologie et de la production alimentaire. Le CAPROSET propose de rendre disponibles sur le marché local malien mais aussi ouest-africain, des semences saines et reproductibles à des prix accessibles aux paysan-ne-s. Parce que son ambition n'est pas de devenir une entreprise à but commercial uniquement, le CAPROSET dispense également de la formation pour que les paysan-ne-s puissent eux/elles-mêmes reproduire les semences et ainsi ne pas dépendre du marché. ■

www.caproset.com



Semences locales de riz

LA COALITION POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE GÉNÉTIQUE AFRICAÏN (COPAGEN)

Les organisations membres de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain ont lancé en janvier 2004 une campagne pour la protection du patrimoine génétique africain.

Confiants dans les énormes ressources génétiques du continent, dans la capacité de ses paysans à innover et dans leur détermination à relever les défis de l'agriculture africaine, les organisations membres de la COPAGEN pensent qu'elles n'ont aucunement besoin aujourd'hui d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ; aussi, le principal message scandé par la coalition est le suivant : "Oui pour une recherche scientifique indépendante qui valorise les ressources biologiques locales et les connaissances traditionnelles et endogènes dans l'intérêt des petits agriculteurs et des consommateurs africains, non au brevetage du vivant et aux OGM face à tous les risques avérés et potentiels actuels qui y sont attachés".

La Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain regroupe des organisations de la société civile de l'espace UEMOA (Organisations paysannes, ONG, Associations de développement, syndicats, mouvements des droits de l'homme, associations de consommateurs, organisations de jeunes, de femmes, etc.) des pays de l'espace UEMOA et du Tchad. La coordination sous-régionale est basée à Abidjan. ■

africaines pour la biodiversité agricole

ONG USC CANADA: EXPÉRIENCE DES BANQUES DE GÈNES ET DE SEMENCES COMMUNAUTAIRES INITIÉES PAR LE PROGRAMME "SEMENCES DE SURVIE"

USC Canada intervient depuis plusieurs décennies dans la région de Douentza au Mali. Mariam Sy, responsable de projet, revient sur la naissance du programme et son déroulement.

"Nous travaillons avec quatre communautés rurales qui se plaignent toujours du manque de semences. L'USC a fait des investigations pour déterminer les causes de ce manque. Les recherches ont montré qu'il existe deux principales causes, à savoir les sécheresses et les inondations qui créent un climat d'insécurité alimentaire. Ce qui pousse les familles à consommer les semences initialement réservées pour les semis.

Nous travaillons avec une ethnie dominante, les Dogons. Chez eux, quand tu n'as pas de semences, tu as honte d'aller demander à ton voisin. Car en cas de conflit entre les membres de ces familles, l'autre peut dire : "Tu peux m'insulter aujourd'hui ou me dire tout ce que tu veux mais c'est grâce à mon grand-père ou à mon père que votre famille a survécu en vous donnant des semences". D'où la réticence des familles à aller demander des semences aux voisins.

Comme solution ultime, les paysans ont recours au marché en achetant les semences "tout venant" qui n'ont pas souvent une bonne capacité germinative.

Nous avons réfléchi à ce qu'il fallait faire. Comme nous étions des intervenants extérieurs, les gens avaient une certaine prédisposition à échanger avec nous plutôt qu'entre eux autochtones. Nous avons fait des investigations avec des personnes dévouées à la cause de leur communauté. Dans la même communauté et en divers endroits, nous avons identifié des producteurs qui disposaient de semences et qui se portaient donateurs volontaires, non pas à une famille, mais à la communauté. Ces semences ont été répertoriées mais la question de l'endroit où les garder s'est alors posée.

Nous avons pris l'initiative de créer des banques de gènes et de semences communautaires. [...]" Voir suite page 12. ■



Les participants à la foire des semences paysannes, 3^e édition sous-régionale

• Bénin

Synergie Paysanne Bénin, ORAD (Organisation des Ruraux pour une Agriculture Durable).

• Burkina Faso

COPAGEN, APN Sahel (Association pour la Protection de la Nature au Sahel).

• Guinée Bissau

Taguineda.

• République de Guinée

RGTA-DI.

• Mali

CAPROSET Mali (Centre de Production de Semences Tropicales), USC Canada (Unitarian Service Committee), COFERSA (Convergence des Producteurs de Semences Paysannes pour la Souveraineté Alimentaire), Coopérative Siremana, Coopérative Safo, Helvetas Swiss Intercooperation, Mobiom, Mouvement pour l'Agriculture Biologique au Mali, URCAK (Union des Coopératives Agricoles de la région de Kayes), GRDR (Groupe de recherche et de Réalisations pour le Développement rural).

• Niger

Plate Forme Paysanne Niger, FENAP.

• Sénégal

ACRA (Association de Coopération rurale en Afrique et en Amérique latine), Action Aid, AFAFA, AJAERO, ASPSP (Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes), Bioforce V-B, COPAGEN (Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain), DIRFEL, ENDA Pronat (Sénégal), ENSA (Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie), FODDE, Jardins d'Afrique, Lumière dans la Rue, Maison Familiales de Fandène, New Field fondation, Nii Jam, PAN Afrique (Pesticide Action Network), AJAC Ziguinchor, CASADES, Entente de Diouloulou, FAEK (Fédération des Agroécologistes de la région de Kolda), KDES (Koulounayes Développement Social), USOFORAL (Sénégal), FAPAL, N'gatamarée Tooro, RADI (Réseau Africain pour le développement intégré), UGPM (Union des groupements de Producteurs de Meckhé), UCEM (Union des Coopératives Ecologiques de la vallée du Mininky), UCT (Union des Coopératives de Tataguine), Centre Mamou, PRABIOC (Praticiens Bio Conseils), Yaakar Niani Wulli (Koussanar).

• Togo

CD2A (Centre de développement agricole et artisanal), UGAMPL (Union des Groupements Agro-écologistes pour le Maintien du Patrimoine Local).

• Europe

Coordination européenne "Libérons la diversité" (Hongrie), Vedegylet (Hongrie), BEDE (Biodiversité Echanges et Diffusion d'Expériences - France), RSP (Réseau Semences Paysannes - France), Sud Solaire Energie (France), Rete Semi Rurali (Italie), SCF (Scottish Crofting Federation, association écossaise de petits producteurs), Ecoruralis (Roumanie).

L'ASSOCIATION POUR LE PROTECTION DE LA NATURE (APN)

APN SAHEL, l'Association pour la Protection de la Nature, a dans plusieurs villages de la région de Dijbo créé des dynamiques communautaires de "banques de gènes". L'organisation s'est inspiré de l'expérience soutenue par USC Canada au Mali. ■

Niger

Bénin



Membres de UGAMPL

L'UNION DES GROUPEMENTS AGRO-ÉCOLOGISTES POUR LE MAINTIEN DU PATRIMOINE LOCAL (UGAMPL)

Après sa participation à la foire des semences paysannes de 2009, fort des échanges avec les autres expériences, Jacques Nametougli, le directeur du Centre de Développement Agricole et Artisanal (CD2A) a circulé dans plusieurs dizaines de villages de sa zone pour semer la dynamique de la conservation des semences paysannes. Il s'est d'abord entretenu avec les anciens pour recueillir leur soutien et, peu à peu, autour de causeries, les membres des communautés ont été convaincus de l'intérêt de redynamiser les semences paysannes.

L'Union des Groupements Agricoles pour le Maintien du Patrimoine Local (UGAMPL) a alors vu le jour. Ses membres recherchent, collectent, conservent et valorisent les variétés locales de céréales. Peu à peu la dynamique s'oriente vers la production de semences maraîchères comme le gombo ou l'oignon violet de Galmi.

Le CD2A informe également des risques liés aux intrants chimiques comme les engrais ou les herbicides : dépendance, conséquences sur l'environnement et la santé. A la place, il propose des pratiques agroécologiques avec des intrants locaux: compost, pesticides naturels tirés des plantes. ■

Expérience de banque de gènes

Suite de l'initiative de USC

La banque de gènes est comparable à un musée de toutes les espèces, de toutes les variétés. Elles sont exposées en petites quantités. Au niveau des banques de gènes, chaque année, ils font semer 100 graines pour évaluer les taux de germination et renouveler les variétés. Quant aux banques de semences, elles concernent la reproduction ou la multiplication des semences. Ainsi, au niveau de ces banques de semences, il est possible d'acheter comme d'emprunter, puis de rembourser avec un petit intérêt. Par exemple, lorsque vous prenez un kilogramme d'une variété, si vous êtes originaire du village, vous remboursez 1 kilo et demi, et si vous n'êtes pas du village, 2 kilos.

Dans les quatre communes, il existe un organe de gestion au niveau de toutes les banques. Il assure la gestion et la surveillance des banques de gènes et de semences.

"Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait" est un adage que nous mettons en pratique en favorisant un transfert et un échange des connaissances entre les vieux et les jeunes. Cela

permet d'éviter la perte des connaissances liées aux variétés. Nous invitons aussi les anciens à visiter ces banques pour qu'ils puissent identifier des écotypes manquants. En cas de manque, s'ils en disposent, ils nous en donnent et le cas échéant, nous engageons des recherches.

USC organise également des foires et bourses de semences pour favoriser les échanges inter-producteurs. Nous prévoyons dans les années à venir la création d'une banque de gènes et de semences communautaires qui regroupera l'ensemble des communes du cercle. Nous travaillons à la mise en place de cette infrastructure. Les banques ont également été organisées en réseau pour éviter l'isolement. Il relie les six banques de la région de Douentza.

L'expérience d'USC rayonne également dans le pays et dans les pays voisins puisqu'elle inspire et accompagne d'autres organisations comme la coopérative de Safo dans la région de Koulikoro au Mali ou APN Sahel au Burkina Faso. ■

Mariam Sy, responsable de projet à USC

L'accès des femmes au foncier, un défi pour faire vivre la biodiversité agricole

Article réalisé d'après le compte rendu de Fatou Gueye, USOFORAL, Ziguinchor, Sénégal



Repiquage du riz en Casamance

Lors des ateliers autogérés, un groupe a échangé autour d'une question cruciale, celle de l'accès à la terre pour les femmes. Les femmes sont des actrices de la valorisation des semences paysannes, encore faut-il qu'elles puissent les semer quelque part...

L'expérience d'une recherche-action réussie en Casamance

Une participante, Mariam Sambou, de l'organisation USOFORAL* en Casamance, a témoigné d'une expérience de recherche-action sur l'accès des femmes à la terre lors du lancement du programme WAGIC (genre et citoyenneté inclusive en Afrique de l'Ouest) du KIT (Royal Tropical Institute).

Cette recherche-action menée par les femmes s'est déroulée en deux phases. La première a été une recherche documentaire qui leur a permis de découvrir : qu'elles peuvent s'appuyer sur une base juridique, à savoir la loi sur le domaine national ; que les affectations de terres ne sont pas toujours mentionnées dans les registres du conseil rural ; qu'aucune affectation individuelle à une femme n'avait été enregistrée. La deuxième phase a consisté en des interviews, groupes de discussion et enquêtes individuelles qui ont donné les résultats suivants : les femmes n'accèdent qu'aux terres des rizières pour une exploitation temporaire ; seuls les hommes accèdent aux terres des plateaux pour y pratiquer des cultures de rente, l'arboriculture, etc. ; des changements ont été enregistrés car autrefois dans les ménages, l'homme et la femme avaient chacun son grenier à part, et chacun devait prendre en charge la famille pendant une période bien déter-

minée de l'année (saison sèche pour la femme et saison des pluies pour l'homme), mais actuellement le travail et le grenier sont communs ; en réalité les femmes n'ont jamais posé le problème de leur accès à la terre, surtout aux terres des plateaux, de peur de transgresser la tradition ; des hommes ont avoué qu'aucun fétiche n'interdit l'accès des femmes à la terre, seulement ce débat n'a jamais été posé ni par les hommes, ni par les femmes.

Ces résultats ont été restitués aux chefs de village, aux chefs coutumiers et religieux, aux conseillers ruraux, qui les ont validés. Après validation, les femmes ont exprimé leur demande : celle d'accéder définitivement aux terres des plateaux et des rizières. Cette demande a divisé l'assistance en deux groupes : ceux qui soutenaient la tradition et ceux qui pensaient qu'il fallait la reconsidérer compte tenu de l'implication des femmes dans la vie de la communauté et dans la prise en charge de leurs familles. Il a fallu deux rencontres pour emporter l'adhésion des chefs de village à l'idée de valider la demande des femmes qui sera matérialisée par une charte locale qui va désormais intégrer l'implication des femmes à la gestion des terres. Toutefois les chefs de village vont faire la restitution de la dernière rencontre pour recueillir les réactions des populations et revenir dans une prochaine rencontre les restituer aux femmes du REFECE. ■

Contact pour en savoir plus : fatquey@gmail.com

(*) Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance - Usforal, qui signifie "Donnons-nous la main" en diola.

Une foire locale des semences à Fandène



Foire locale de Fandène

Une "Fête des semences paysannes" s'est déroulée sur la place du village de Fandène (région de Thiès) les 28 et 29 janvier 2011. Son objectif était d'informer et sensibiliser les paysans de la zone sur les risques des OGM, sur les valeurs des semences paysannes traditionnelles, et de faciliter des échanges de semences.

Au centre de la place, les producteurs ont présenté une exposition de semences de variétés traditionnelles de la zone. Parallèlement, divers ateliers ont eu lieu, avec des échanges d'informations sur l'importance des semences paysannes adaptées et reproductibles, sur le constat de l'accapement de terres dans la région et ailleurs et sur les risques liés aux OGM (organismes génétiquement modifiés). Pour illustrer cette dernière problématique, un film sur un jury citoyen sur les OGM au Mali a été projeté qui a été accueilli avec grand intérêt et a suscité de vives discussions, et un groupe de jeunes a joué un sketch sur les OGM (voir p. 6).

La population de Fandène et des villages environnants a activement participé à cette foire. Les délégués de nombreuses associations paysannes de la région, membres de l'ASPSP et de la COPAGEN, étaient invités et y ont contribué par leurs semences et dans les échanges et discussions. A la fin, conscients de l'importance de ces thèmes, beaucoup de participants ont exprimé le souhait qu'une foire locale de semences ait lieu chaque année, et que des soirées de projection de films informatifs soient souvent organisées. Pour répondre à cette demande un comité de suivi a commencé à réfléchir à la mise en œuvre de ces initiatives. ■

► Les 10 recommandations issues de l'atelier

- 1/ Favoriser l'accès des femmes aux instances de prise de décision ;
- 2/ Informer et former les femmes sur leurs droits ;
- 3/ Renforcer la capacité des femmes sur les différentes législations foncières ;
- 4/ Mettre en place des réseaux forts ;
- 5/ Etablir un document de recherche qualitative et quantitative sur la problématique ;
- 6/ Sensibiliser les femmes sur les droits humains ;
- 7/ Mettre en place un observatoire pour une cohérence entre les institutions (Etats, collectivités locales et municipales, partenaires techniques et financiers) et les bénéficiaires (GPF, société civile, secteur privé, etc.) pour une bonne articulation en rapport avec la loi sur le domaine national, le code de l'environnement, le code minier, le code forestier, le code de l'investissement, etc. ;
- 8/ Formaliser l'attribution des terres ;
- 9/ Renforcer les capacités des femmes leaders sur le foncier ;
- 10/ Redynamiser la convention sur la discrimination positive à l'égard des femmes. ■

INITIATIVES ET MOBILISATIONS

DANS LE MONDE

Initiatives brésiliennes pour la biodiversité cultivée et les semences locales

Cet article a été écrit à partir d'un entretien que Patrice Gaudin a eu avec Adriano Canci, aujourd'hui technicien pour une coopérative technique de petits agriculteurs dans l'état de Santa Catarina au sud du Brésil. Il a pendant plusieurs années accompagné la création et la promotion des Maisons de la Semence. Aujourd'hui il développe, grâce au soutien de l'état de Santa Catarina, un système de "Kit semences" qui permet la diffusion et le développement des semences locales.

Au Brésil aussi les semences commerciales prennent le pas sur les variétés locales. Comme partout les paysans de l'état de Santa Catarina ont eu tendance à privilégier les cultures de rentes issues des semences du commerce, au détriment des cultures vivrières.

"La transposition d'une agriculture de type européen avec semences certifiées, engrais et produits chimiques n'est pas réaliste sur nos petites exploitations très peu mécanisées", nous explique Adriano, "et depuis plusieurs années, nous constatons un appauvrissement des familles avec de grandes répercussions sociales (problèmes de revenus, de nutrition, de scolarisation, de santé, d'alcool...); ce type d'agriculture entraîne également de gros problèmes de pollution des sols et de l'eau". La loi brésilienne autorise la libre circulation et la vente des semences entre paysans mais les firmes agro-industrielles et semencières organisent la mise en place de lois et de décrets néfastes à la libre circulation des semences paysannes et à la liberté même des paysans à accéder à la souveraineté alimentaire. Pour contrer l'ensemble de ces processus, deux outils ont été mis en place : la Maison de la Semence et le Kit semences.

Les Maisons de la Semence au Brésil

Une Maison de la semence est un lieu où sont apportées, conservées et distribuées les semences selon un mode de gestion et des règles établis collectivement.

Dans la plupart des cas, les Maisons de la Semence ont reçu lors de leur création le soutien moral et financier de l'Eglise et/ou d'Ong nationales ou étrangères. Ce soutien a souvent pris la forme d'avances financières. Aujourd'hui, ces Maisons de la Semence sont plutôt accompagnées par les syndicats paysans proches de la petite paysannerie, par des coopératives techniques et des Ong. Il y a une cotisation annuelle.

La Maison de la Semence est gérée par un comité de paysans. Le responsable élu vérifie l'état sanitaire, la propreté, la pureté variétale, la quantité des lots apportés par chaque producteur. Ceux-ci rapportent de 130 à 150 % de ce qu'ils ont reçu de la Maison de la Semence lors des semences. C'est cette marge qui permet à la Maison de la Semence de diffuser des graines à de nouveaux adhérents.

Ces Maisons de la Semence, sont comme des plantes dont la taille devient importante et qui se multiplient par division. On peut en trouver plusieurs par village.

Dans de nombreux cas, les syndicats paysans et les ONG accompagnent les formations, à la création, aux installations, aux conseils de conservation et à la fabrication de matériel de stockage.

Stockage et conservation des semences

Une partie est conservée chez l'agriculteur et une autre à la Maison de la Semence. La plupart du temps, le stockage se fait dans des bouteilles de plastique fermées hermétiquement ou des bidons de métal. Les plantes sont parfois suspendues dans des endroits secs et aérés.

Contre les parasites, on trouve le poivre, le piment, l'eucalyptus, l'ail, l'utilisation des bougies qui consomment l'oxygène lors de leur combustion dans les fûts étanches.

Et puis la sagesse brésilienne estime que tout le monde a le droit de vivre et par conséquent, que les parasites méritent aussi leur part ...

Le Kit semences reproductibles

L'Etat de Santa Catarina a mis en place un système d'aides financières aux familles sur les volets de l'habitat, de la santé et de l'agriculture. La coopérative d'Adriano Canci milite auprès des familles pour changer de mode de développement agricole, retrouver les cultures vivrières, gagner en autonomie alimentaire, et mettre en commun des savoir-faire basés sur les semences traditionnelles. Le kit semences brésilien est inspiré par les chercheurs du Népal. Il est composé de différentes espèces, choisies par la communauté des agriculteurs volontaires qui ont le savoir-faire et ceux qui possédaient les semences locales. "Dans cette région fertile du Brésil, les paysans ont perdu l'habitude de sélectionner et garder leurs semences, ils se sont tournés vers les semences commerciales très chères et pas plus productives que nos variétés traditionnelles; elles ne sont pas adaptées à notre cuisine et les familles achètent leur alimentation dans le commerce avec des répercussions négatives financièrement et sur la santé".

"Les aides de l'Etat nous permettent d'acheter les semences à nos paysans aux prix des semences commerciales et de les distribuer aux demandeurs. Ainsi, ces derniers peuvent produire une grande partie de leurs besoins alimentaires sans dépenser leur argent au marché. Ce kit est offert une seule fois et celui qui le reçoit doit multiplier ses semences les années suivantes. Cela peut entrer dans la cadre d'une Maison de la Semence". Alors que plus des trois-quarts des familles du groupe ne cultivaient ni pomme de terre, ni riz pour leur ali-

mentation personnelle il y a 10 ans, grâce au kit, les cultures sont en moyenne actuellement réparties à 75% pour l'alimentation de la famille et des élevages et 25% pour la vente. Le kit semences concerne aujourd'hui plus de 600 familles.

"De nombreuses actions de ce genre ont lieu au Brésil et les Etats du Paraguay et d'Uruguay nous sollicitent pour partager nos expériences", précise Adriano, "il me semble que tous les agriculteurs de la planète, devraient faire de même". ■

**Patrice Gaudin, ancien agriculteur, ancien animateur
Maison de la Semence d'Agrobiopérigord,
Chargé de programme à BEDE**

► Le Kit semences

- Réduit les dépenses de produits de première nécessité ;
- Permet une disponibilité immédiate des semences ;
- Donne de l'autonomie alimentaire aux foyers autrefois dépendants du marché ;
- Maintient une agriculture durable et respectueuse de l'environnement ;
- Sécurise la provenance de la nourriture ;
- Participe à la conservation de la biodiversité adaptée aux conditions locales ;
- Et permet la réappropriation des traditions alimentaires. ■

En Ecosse comme en Afrique de l'Ouest : les paysans partagent les mêmes préoccupations pour leurs semences

Le principal constat de la visite à Djimini peut se résumer par le choc ressenti face à l'écart entre les prétentions de la biotechnologie (comme dans les programmes d'aide internationaux de promotion des semences hybrides ou GM) et les pratiques agricoles des paysans ouest-africains... Mais rien de surprenant à cela. En Ecosse, la survie des variétés locales écossaises est intimement liée à la privatisation de la sélection végétale au Royaume-Uni. La sélection des plantes pour les zones agricoles marginales telles que les prairies sablonneuses du nord-ouest de l'Ecosse a cessé dans les années 1970. Cela a laissé les paysans écossais ('Crofters') avec leurs propres semences indigènes d'avoine rude ou avoine brésilienne (*Avena strigosa*), d'orge commune (*Hordeum vulgare*) et de seigle (*Secale cereale*).

Les variétés locales sont plus fiables que les variétés commerciales, car elles sont adaptées aux sols locaux et aux carences en nutriments, peuvent supporter les vents forts et les embruns salés; et la production locale de semences de l'île maintient des coûts de production céréaliers bas. Ainsi, les variétés locales font partie intégrante d'un système agricole à faible apport d'intrants et à faibles

rendements. C'est une forme d'agro-écologie: utilisation d'engrais disponibles localement tels que les algues et le fumier, pas d'herbicides ni de pesticides et des variétés adaptées localement. Il représente une forme d'agrobiodiversité pour lequel la région est célèbre et qui attire de nombreux touristes, ornithologues et naturalistes.

Peu de pistes visant à valoriser les variétés locales écossaises ont été explorées ou exploitées en profondeur. Cela est dû en partie à un manque d'intérêt général de la part de la recherche agricole traditionnelle pour les cultures mineures telles que celle de l'*Avena strigosa* (avoine rude) ; et pour les systèmes agricoles mineurs comme ceux des petits producteurs ou des pratiques agricoles qui (ré)apparaissent comme l'agro-écologie. Cela est dû aussi en partie à un manque de sensibilisation des producteurs sur le caractère unique de leurs variétés, ainsi qu'à un manque de plaidoyer et de renforcement des capacités. À cet égard, nos homologues africains nous ont donné une leçon impressionnante de mobilisation pour les semences locales, les politiques touchant aux semences, l'importance des réseaux de semences et la valorisation des semences locales et paysannes. Participer à cet événement a

conduit à une meilleure compréhension du fonctionnement des réseaux de semences paysannes.

Les questions et problèmes partagés par les paysans africains et écossais autour des semences ne sont pas difficiles à trouver: l'adaptation des variétés locales aux (difficiles) conditions environnementales locales, le rapport coût-efficacité de la production locale de semences, une agronomie quasi-biologique de systèmes à faible apport d'intrants et à faibles rendements; la question essentielle de l'accès à la terre (en Afrique, la question de l'accapement des terres, en Ecosse, l'absence d'attribution de terres et de nouvelles fermes aux petits producteurs) ; et l'absence de recherche orientée par les paysans. Compte tenu de ces facteurs communs, il ne sera pas très difficile de rendre compte de cette expérience ouest-africaine en Ecosse. Les rencontres futures que nous espérons permettront d'approfondir cette compréhension mutuelle et de conduire à davantage de collaboration et de travail en réseau. ■

**Maria Scholten,
SCF (Scottish Crofting Federation),
association écossaise
de petits producteurs, Ecosse**

CŒUR DE LA FOIRE

L'école de Djimini, en route vers la souveraineté alimentaire

A partir du projet proposé par l'équipe d'enseignants de l'école de Djimini, sous la direction de Monsieur Sow

Depuis quelques années l'équipe pédagogique et les élèves de l'école de Djimini s'engagent dans des activités de sensibilisation à la préservation de l'environnement. Ils souhaitent maintenant mettre en œuvre des actions concrètes pour la souveraineté alimentaire, comme par exemple, avec l'aide d'associations locales, la gestion et l'approvisionnement d'une cantine scolaire en produits cultivés et transformés localement.

Le village de Djimini (en bambara, "Offre moi de l'eau à boire") compte aujourd'hui près de 3000 habitants dont plus de 80% sont des femmes et des jeunes. La majorité des habitants ne savent ni lire ni écrire même dans leur langue locale. L'agriculture hivernale (pendant la saison pluvieuse) est la principale source vivrière des familles. En saison sèche, bon nombre de pères de famille qui sont quotidiennement à la recherche de revenus ont recours à la coupe abusive de bois et à la fabrication de charbon qu'ils peuvent vendre. Les forêts autrefois touffues sont menacées de disparition et aujourd'hui cette activité, jugée néfaste de l'avis de tous les experts, représente une sérieuse menace pour l'environnement immédiat des populations. L'équilibre de l'écosystème est touché et compromet le sec-

teur de l'agriculture, base nourricière de la population du village où, comme partout ailleurs dans la région de Kolda, les productions agricoles ont commencé à chuter considérablement. Dans une telle situation, ce sont les enfants et les femmes qui souffrent le plus. Tôt le matin, les femmes sillonnent la brousse à la recherche de fruits sauvages qu'elles vont vendre au marché. Les bénéfices de ces activités de commerce permettent à des dizaines de famille de se nourrir tant bien que mal quotidiennement. Ces difficultés financières et alimentaires se répercutent au niveau des apprentissages et des activités scolaires. En effet les élèves manquent d'outils de travail, s'absentent régulièrement ou viennent en retard en classe à cause du retard du repas servi en famille. Par conséquent leur niveau scolaire baisse, faute également de suivi et

d'encadrement à domicile. Partant de ce constat, l'école de Djimini a décidé de s'organiser.

Club de l'environnement, jardinage agroécologique et cantine scolaire

Dans un premier temps en 2006, un club de l'environnement s'est créé et a commencé des activités de sensibilisation de la communauté et de reboisement, et les paysans de la ferme de Biolopin ont formé quelques enseignants au jardinage agroécologique.

Pour amplifier les activités du club, les enseignants ont associé les mères d'élèves organisées en AME (Association des Mères d'Elèves). Ainsi, pour permettre aux enfants de bénéficier à un repas par jour et de les maintenir à l'école, un système de cantine scolaire s'est instauré. Il est soutenu par le programme alimentaire mondial (PAM) qui donne les vivres à l'école. Cependant, l'origine de ces denrées nous questionne. Où sont-elles cultivées? Comment sont-elles produites (utilisations de pesticides, d'ogm...) Quels sont les risques pour la santé des élèves ?

Alimentation locale de la cantine scolaire

Suite aux foires des semences paysannes où ces enjeux pour l'agriculture, l'environnement et la souveraineté alimentaire ont été débattus, nous avons décidé de nous mobiliser pour développer au niveau de l'école de Djimini une cantine scolaire basée sur la production locale de la biodiversité cultivée en agriculture sans produits chimiques. Ce projet se construit en complément des activités de sensibilisation à l'environnement et des activités du jardin pédagogique (auquel il est prévu d'ajouter un arboretum).

Le site de l'école de 1,5 hectare, équipé d'une clôture ainsi que d'un forage avec une pompe manuelle, peut être mis en valeur pour la production hivernale, le maraîchage en saison sèche et l'arboriculture. Les récoltes serviront à alimenter la cantine scolaire. Les surplus pourront être commercialisés pour la caisse de l'école. ■

Le consommer local au menu

La restauration durant la foire était assurée par un groupe composé de femmes de la Casamance et du village de Djimini. Fortes de leur expérience d'organisation en "village de Casamance" au forum social mondial de Dakar en février 2011, où le chef de village était une femme, le groupe s'est remobilisé pour assurer une restauration à base de produits agricoles locaux.

Les céréales de base comme le riz ou le fonio ont été achetées auprès des membres de l'ASPSP. C'est ainsi que les participants ont pu découvrir le riz produit en agriculture biologique par l'organisation Ngataamaré Toro de Podor, ou encore le fonio produit par les paysan-ne-s de l'association Yakar niani wulli de Koussanar.

Les femmes maliennes de la COFERSA (Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire) sont venues avec le beurre de karité qui a complété l'huile de palme rouge de la région. Face au manque d'oignons "violette de Galmi" produits au Sénégal sur le marché et pour éviter d'avoir recours à l'oignon jaune importé de Hollande, l'organisation a commandé l'échalote locale à un participant du Mali membre de l'URCAK (Union des Coopératives Agricoles de la Région de Kayes).

Le cube arôme a été banni de la préparation des sauces pour redonner la place d'honneur au condiment traditionnel, le sumbala, autrement appelé nététo au Sénégal, pâte du fruit du Néré fermenté.

Les produits disponibles localement ont été achetés auprès des femmes du village : piments, aubergines, gombos ou encore le lait et la viande de boeuf qui ne manquait pas dans la communauté peulh de Djimini.

Le reste a été acheté sur le "luma", marché régional de Dioubé.

• Menus

- Petit déjeuner : bouillie de mil avec lait caillé
- Repas de midi : riz sauce (mafé, sauce gombo) ou fonio
- Repas du soir : couscous de mil.

Même s'il persiste des imperfections et des défis à relever : diversification des plats, approvisionnement en produits locaux biologiques, service des participants, il est indéniable que des efforts ont été fournis pour montrer qu'il est possible de consommer les produits agricoles locaux lors de telles rencontres et ainsi de mettre en accord actes et paroles. Pour que vive la biodiversité agricole, il faut la cultiver mais aussi la transformer et la cuisiner pour la consommer. Le rôle des femmes est fondamental à toutes ces étapes, elles l'ont à nouveau prouvé lors de la foire. Au nom de tous les estomacs participants, qu'elles en soient remerciées ! ■



Préparation des plats à base de produits locaux

Les enfants d'abord

Lorsqu'on arrive au Sénégal, ce qui frappe le plus ce sont les multitudes d'enfants. Dès leur plus jeune âge, ils sont dans la rue, semblant livrés à eux-mêmes pour survivre, réclamant sans cesse qu'on leur donne quelque chose. A Djimini aussi les enfants sont partout en nombre mais ce qu'ils réclament c'est un bonjour, un sourire, une poignée de main, une photo et aussi savoir, comprendre ce qui motive cette effervescence dans leur village. Ils tentent de déchiffrer les documents que nous proposons sur notre stand. Le journal de la 2de édition de la Foire aux Semences Paysannes de 2009 fait l'objet d'une attention toute particulière. Ils y reconnaissent certains de leurs parents en photo. Ils sentent bien que ce qui se passe en ce moment dans leur village est important, extraordinaire.

Je m'interroge sur notre capacité à leur transmettre l'objet de notre rassemblement, à leur faire comprendre ce qui nous a fait venir de si loin pour partager ces préoccupations communes que sont l'avenir de nos semences, de nos terres, de notre capacité à nous nourrir, à nous soigner, à vivre ensemble. A leur expliquer pourquoi il est si important de cultiver leur terre pour y faire pousser leurs propres semences en utilisant toute la diversité que leur offre la nature. Pourquoi il est capital de reconquérir leur autonomie alimentaire et de lutter contre toute forme de dépendance. De rester maîtres de leurs choix.

La réponse à ma question est venue en la personne de deux instituteurs du village qui ont demandé s'ils pouvaient avoir de nos semences paysannes pour apprendre aux enfants à jardiner,

à découvrir ce miracle qu'est la germination d'une graine, la lente croissance de la plante qui en est issue au fil des semaines, l'arrivée de ses fleurs puis de ses fruits, jusqu'à la maturation de ses graines, sacrifice ultime de sa propre vie pour assurer sa descendance. Les enfants de Djimini comme ceux de Valence, en prenant conscience de ce qu'est une semence paysanne, représentent l'espoir de voir notre combat pour le vivant triompher. De savoir que les graines que nous avons cultivées, sélectionnées, récoltées, séchées, triées, ensachées permettront aux enfants de Djimini de participer à la sauvegarde de la biodiversité cultivée me remplit le cœur d'espoir. ■

Valérie Peyret,
Réseau Semences Paysannes,
France

Préparation et distribution de semences paysannes du réseau français

Près d'une cinquantaine de variétés de semences paysannes potagères avaient été apportées par des membres du Réseau Semences Paysannes français. Pendant les trois jours de la foire, les organisations présentes ont pu s'inscrire sur un cahier mis à disposition des exposants par l'ASPSP en précisant les variétés qui les intéressaient. Ce cahier devrait permettre à l'ASPSP d'effectuer un suivi de ces semences dans les différentes conditions de cultures. Afin de répondre à la demande importante des producteurs à disposer des semences qui leur étaient proposées, une petite équipe s'est constituée. Plusieurs heures ont été nécessaires à Valérie, Maria, Boubakar, Balouta et d'autres enfants du village, pour préparer près de 500 enveloppes qu'ils ont distribuées à pas moins de 50 organisations de différents

pays d'Afrique de l'Ouest. Elles ont ainsi pu repartir avec de quoi produire des semences sur leurs terroirs respectifs.

La question de l'acclimatation des semences aux nouveaux terroirs

Il est probable que tous les plants issus de ces semences ne sauront pas s'adapter à ce changement radical de climat mais certains y parviendront sans doute. C'est la force des variétés paysannes.

J'ai fait cette expérience en 2008 lorsque j'ai récupéré les semences d'un poivron baptisé "Pimiento del Padron" qui avait été produit par un membre du "Red de Semillas" dans le sud de l'Espagne. La première année, j'ai semé ce poivron en pépinière le même jour que les autres variétés de poivrons dont nous produisons la semence dans la Drôme au sud-est de la France. C'est avec près de trois semaines de retard sur les autres que

le Padron a bien voulu daigner germer ! Il a conservé son retard pendant toute sa croissance mais j'ai tout de même pu récupérer un peu de semences sur les rares fruits qui étaient arrivés à maturité avant les premiers gels d'automne. L'année suivante j'ai renouvelé l'expérience avec les semences que j'avais récoltées et quelle n'a pas été ma surprise en constatant qu'il avait suffi d'une génération à ce poivron pour s'acclimater totalement à son nouvel environnement. J'ai alors pu récupérer suffisamment de semen-

ces pour commencer un travail de sélection. Cette expérience montre que même si les résultats ne sont pas très bons la première année, il ne faut surtout pas désespérer. L'Afrique donnant une plus grande palette de possibilités de dates de semis, l'idéal, lorsqu'il y a suffisamment de semences, serait de procéder à des semis successifs afin de donner un maximum de chances à ces variétés de s'acclimater. ■

Valérie Peyret, Réseau Semences Paysannes, France



Répartition des semences d'artisans semenciers français en agriculture biologique et biodynamique, membres des Croqueurs de Carottes du Réseau Semences Paysannes

Rôle de la radio dans le processus de sensibilisation sur les semences paysannes

Dans leur schéma de plaidoyer et de sensibilisation pour des semences de qualité dans la sous région ouest-africaine, l'Association sénégalaise des producteurs de semences paysannes (Aspsp), initiatrice de la Foire de Djimini, et l'ensemble de ses partenaires ont associé les médias (presse écrite, radio et télévision) pour une mission d'information.

Ainsi, pour notre part, la radio communautaire Bamtaaré Dowri Fm qui émet sur la fréquence 92.5 dans la commune de Vélingara a joué un rôle déterminant dans ce processus de sensibilisation sur la valorisation des variétés de semences traditionnelles, considérées comme les plus adaptées pour les paysans.

La mission de la radio a consisté à faire des interviews, des émissions et retransmettre des débats entre producteurs présents à la foire. Un travail qui nous a même permis aujourd'hui de créer dans la grille des programmes de notre radio communautaire (écoutée par des populations de 4 pays que sont la Guinée Conakry, la Gambie, la Guinée Bissau et celles du Sénégal), une émission rurale exclusive consacrée aux variétés paysannes.

Une manière de promouvoir, non seulement les produits de la biodiversité paysanne, mais aussi d'aider les paysans dans le monde rural à comprendre que leurs semences non hybridées représentent le vrai patrimoine semencier local avec toute sa diversité culturelle et culturelle.

C'est dire, nonobstant le cadre de partenariat qui lie la radio et l'Aspsp, que la foire sous régionale paysanne de Djimini est devenue une place de débats à ne pas manquer pour les hommes de médias dans le cadre de leur formation, approche et méthode de sensibilisation sur les thèmes d'actualité tels que les problèmes fonciers, les dangers des hybrides et des OGM qui n'assurent pas une autonomie semencière de l'agriculture paysanne dans les familles. Ainsi, des paysans qui ignoraient tout de

leur propre dignité parviennent, à travers les sensibilisations menées à la foire et relayées par la radio communautaire, à comprendre désormais leur droit de producteurs capables d'assurer eux-mêmes leur propre patrimoine semencier local et de lutter efficacement pour leur souveraineté alimentaire. ■

Moussa Sibou MBALLO,
Directeur des programmes
et des productions radiophoniques
de "Bamtaaré Dowri Fm" à Vélingara

La Foire en quelques chiffres

D'après les données recueillies par Sorkhna Dieng

- Organisations présentes : 57
- Origine des participants :
 - › Europe : 5 pays (Ecosse, Espagne, France, Hongrie, Italie, Roumanie)
 - › Sous-région : 8 pays (Bénin, Burkina Faso, Guinée Bissau, Mali, Niger, République de Guinée, Sénégal, Togo)
- Participants : + de 150 inscrits et de nombreux visiteurs de la zone, en majorité des paysannes et des paysans mais aussi des chercheurs, des journalistes, des membres d'ONG, des enseignants, des universitaires, et des représentants des services publics.
- Variétés répertoriées et échangées: 253.
 - › Variétés de céréales: 114
 - › Variétés de potagères : 90
 - › Autres variétés (tubercules, légumineuses) : 49
- Moyenne de variété échangées/pers : 10
- Autres échanges : matériel agricole, produits transformés comme des jus de fruits, du beurre de karité, du beurre de vache, produits de la médecine traditionnelle, etc., et bien sûr... toutes sortes de savoirs et de savoir-faire. ■

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS

L'anticipation, fondement d'une organisation réussie

L'organisation de foires, de forums etc. sont des événements fréquents au sein de nos organisations paysannes. Organiser et réussir ces événements est un véritable défi pour les organisateurs. Elle permet à la structure organisatrice de gagner non seulement en notoriété mais aussi d'avoir des référentiels historiques pour légitimer certaines actions présentes et futures. La réalisation d'un tel défi se fonde sur une bonne planification (avant, pendant et après) des activités, la disponibilité financière et une grande motivation des acteurs impliqués.

Anticiper, réaliser, évaluer

S'agissant de la planification avant l'évènement, le temps est un élément déterminant. Il doit être utilisé judicieusement dans le cadre de la mobilisation des ressources (financières, humaines et matérielles) et de l'organisation concrète de la rencontre sur le terrain. Il s'agit concrètement d'anticiper sur la sécurisation du financement, d'identifier rapidement, en fonction des activités prévues, les acteurs capables de jouer pleinement leurs rôles, et ensuite de débiter tôt l'organisation concrète.

La planification pendant l'évènement concerne le suivi des activités des différentes commissions mises en place et de faire face également aux nouvelles contraintes. La tenue régulière des réunions de mise au point permet de s'assurer du niveau d'exécution des tâches et de corriger les insuffisances très rapidement pour qu'elles n'entravent pas le bon déroulement de la rencontre. Rendre le séjour des participants agréable passe obligatoirement par une prise en compte et une gestion quotidienne de leurs besoins et difficultés.

La planification après l'évènement se focalisera sur une évaluation de tout le processus et la gestion de quelques détails qui pourraient entraver la réussite globale de la rencontre.

Prise en compte des aspects financiers et motivationnels

En plus de l'aspect planification de l'organisation qui s'inscrit dans un registre théorique, il faut ajouter la dimension financière et motivationnelle.

La dimension financière intervient généralement pendant la phase de l'organisation concrète sur le terrain. La disponibilité financière étant acquise, l'argent doit être débloqué en temps réel pour permettre l'achat des différents matériels et bien d'autres services dont les organisateurs ont besoin pour évoluer.

La motivation des acteurs est une dimension très importante. Elle doit être fondée prioritairement sur le besoin de réussir. Lorsque ce besoin de réussir constitue un enjeu largement partagé par tous les acteurs intervenants dans l'organisation, ils peuvent produire du miracle. En d'autres termes, une motivation assurée par la conscience de l'utilité de la cause est plus durable et meilleure que bien d'autres facteurs motivationnels. Le défi de l'organisation ne saurait être relevé sans une gestion globale et minutieuse de ces différents aspects. ■

PARTAGES DE SAVOIR-FAIRE

La production des semences paysannes en 12 étapes

La production de semences des plantes allogames est plus complexe que celle des plantes autogames. Ceci concerne notamment les distances d'isolement à respecter et le nombre de grains à choisir pour composer un échantillon de la semence mère. Chez les plantes autogames, une fleur est pollinisée par le pollen provenant de la même fleur, ou d'une fleur provenant de la même plante. Chez les plantes allogames, une fleur est pollinisée par le pollen provenant d'une fleur d'une autre plante.

Exemples de plantes autogames : riz, sorgho, coton, niébé, arachide, gombo, aubergine, jaxatu (aubergine amère), tomate, sésame, melon, haricot, blé, pois, soja, laitue, piment, voandzou (pois de terre), lupin, fonio.

Exemples de plantes allogames : mil, maïs, oignon, courge, concombre, citrouille, pastèque.

1. Choix des variétés à multiplier

Il faut multiplier d'abord les variétés dont les semences ont été obtenues difficilement, les variétés en voie de disparition et les variétés jugées performantes pour obtenir une grande production.

2. Choix de la semence mère

Utiliser les semences de bonne qualité :

- semences de l'année, semences avec un taux élevé de germination (95-98%, selon la culture), pratiquer le test de germination (voir article ci-dessous), semences propres, indemnes de toute contamination et sans mélange avec d'autres variétés ;

- échantillon important de semences provenant de nombreuses plantes, pour garantir la préservation de la variabilité génétique de la variété multipliée :

- › pour les plantes allogames, il faut sélectionner un échantillon de semences provenant des épis de 200 plantes porte-graines sélectionnées, au minimum, et récoltées sur l'ensemble du champ et pas toutes au même endroit dans le champ,

- › pour les plantes autogames, il faut sélectionner un échantillon de semences provenant des épis de 50 plantes porte-graines.



Semences paysannes d'oignon violet produites par l'URCAK (Union Régionale des des Coopératives agricoles de Kayes) Mali

3. Choix de la parcelle destinée à la production de semences

- Réserver une parcelle spéciale pour la production de semences afin de pouvoir bien soigner toutes les opérations. Choisir une parcelle sécurisée, ou installer une clôture contre la divagation des animaux. Choisir un champ séparé par une distance appropriée de toute autre parcelle de même culture pour éviter les croisements incontrôlés par "contamination" par le pollen. Les distances d'isolement sont : - plantes allogames 1000 m ; - sorgho, coton (autogames particuliers) 500 m ; - d'autres plantes autogames 50 m.

- Mesures pour diminuer les distances d'isolement par :
 - › des barrières de protection contre le pollen: entourer la parcelle par plusieurs lignes de plantes de grande taille: ricin, canne à sucre, bambou, sorgho. Semer les plantes de la barrière de protection une semaine avant le semis de la culture principale.

- › l'isolement dans le temps : faire un décalage de semis et, par conséquent, de floraison entre les deux variétés : 1 mois et demi à 2 mois. Mais attention, il faut que les plantes semées tard aient le temps de mûrir.

- › la prise en compte de la direction des vents dominants dans la disposition des parcelles pour éviter le transport par le vent du pollen des parcelles voisines.

- Eviter les parcelles trop petites, surtout pour les plantes allogames; il faut avoir au minimum : - 5000 plantes sur la parcelle d'une plante allogame ; - 500 plantes sur la parcelle d'une plante autogame.

- La forme en carré est préférable par rapport aux terrains longs, ceci favorise une bonne pollinisation. Eviter les terrains où on a cultivé la même culture; pour les céréales, en général, il faut utiliser comme précédent cultural une jachère ou une légumineuse (arachide, niébé).

- Choisir un terrain fertile avec le sol approprié à la culture, choisir un terrain homogène, par exemple, éviter la pente, éviter un terrain très exposé au vent. Choisir un terrain accessible pour faciliter le suivi. Eviter un terrain infesté par les mauvaises herbes et un terrain qui avait par le passé des problèmes phytosanitaires.

4. Respecter l'itinéraire agrobiologique

- Exclure l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques.
- Utiliser le compost; c'est très contraignant mais bénéfique pour les cultures et le sol. S'y atteler le plus tôt possible car ça prend du temps.

- Faire la rotation des cultures.

- Utiliser les engrais verts : trèfle, sesbania.

- Faire la lutte biologique au champ avec les produits biologiques, par exemple : neem, piment, feuille de tomate.

- Traiter les semences avec un fongicide-insecticide naturel: huile de neem, de ricin, urine de vache, etc.

Le test de germination, une technique accessible aux paysan-ne-s

Dans le processus officiel de certification (le contrôle pour valider si la semence est bonne ou pas), il existe deux tests sur les semences : celui de la pureté variétale (si toutes les semences sont de la même variété) et le test principal qui est celui de la germination.

Les paysans doivent envoyer les semences au laboratoire en général situé dans la capitale et payer.

Pour le test de la pureté variétale, il consiste à voir si des semences d'espèces différentes sont dans la semence que l'on veut évaluer. Toutes les semences qui ne sont pas de l'espèce doivent être éliminées. (Par exemple dans un échantillon de mil, il ne faut pas de graines de sorgho mélangées).

La technique du test de germination peut paraître moins accessible et pourtant elle est relativement simple. Les paysan-ne-s peuvent la faire eux/elles-mêmes.

1/ Prendre un morceau de papier, ou de pagne blanc, sans colorant ni produit chimique, capable d'absorber l'eau ;

2/ Marquer au crayon : le nom de la variété, de l'espèce, son origine, la date du test ;

3/ Le tremper dans l'eau ;

4/ Prendre 100 graines et les placez de telle sorte que le "bout de germination" soit en contact avec le papier ou le pagne ;

5/ Enrouler le papier (ou le pagne) sans déplacer les graines ;

6/ Le placer dans un récipient contenant de la terre (conditions naturelles) ;

7/ Couvrir votre récipient avec des feuilles, des bâtonnets, de la paille, etc. ;

8/ Tenir compte de l'aération du récipient et du taux d'humidité et le mettre à l'ombre ;

9/ Vérifier toujours l'aération et le taux d'humidité du récipient ;

10/ S'il n'est pas suffisamment humide, rajouter un peu d'eau ;

11/ Au bout d'une semaine, vérifier le taux de germination de vos graines en comptant les graines qui ont germé. Si 52 graines sur 100 ont germé, le taux est de 52% ; 70 sur 100 le taux est de 70%, 80 sur 100 le taux est de 80%, etc.

→ Les taux acceptables varient en fonction des espèces, cependant à partir de 70% on peut considérer que le test est acceptable et que les semences sont bonnes.

Une autre technique est de faire ce test en mettant les graines dans du coton humide ou encore dans une bassine, une assiette ou une poterie remplie de bonne terre souple. ■

5. Préparation du terrain et du semis

- Détruire les résidus de la récolte précédente.
- Désinfecter les semences avec le fongicide-insecticide naturel.
- Effectuer les semis précoces.
- Pratiquer la culture associée, par exemple, céréale/niébé.

6. Récolte

- On récolte les graines qui ont atteint leur totale maturité.
- S'il y a des ravages dans les récoltes, quelle qu'en soit la nature (criquets, troupeaux, etc.), on essaie de sauver ce qui est possible de la récolte. Il est important par exemple, même si elles sont peu nombreuses, de récolter les plantes saines lors d'une forte attaque de maladie, car elles sont résistantes.

7. Séchage - l'objectif du séchage est d'arriver à un taux d'humidité stable

- Le séchage doit se faire sur un lieu conçu à cet effet: éviter le séchage par terre, utiliser les techniques de crib, de plateforme, ou bien suspendre les épis sur un perchoir ou un arbre.
- Construire les aires de séchage protégées contre la pluie.
- Bien nettoyer le lieu de séchage.
- Eviter le séchage au soleil et faire le séchage à l'ombre, à l'air libre.
- Garantir une bonne aération: en cas de séchage sur une plateforme, disperser les épis pour former une seule couche, remuer les épis 2 fois par jour pendant au moins les 3 premiers jours et ensuite une fois par jour jusqu'au séchage complet.
- Suivre attentivement les différents lots selon les dates de récoltes.
- Savoir reconnaître une semence mûre et sèche (méthode de grattage de la graine, etc.). Une plus grande attention doit être prêtée au séchage des lots de poids important.
- Protéger les récoltes séchées contre les attaques de toutes sortes.

8. Le battage

- La date de battage doit être choisie selon les particularités de la culture. Certaines semences comme le maïs par exemple peuvent être conservées de préférence sous forme d'épis.
- Choisir la personne appropriée pour faire le battage: la personne qui connaît bien la technique, une bonne personne qui travaille dans la joie, etc.



Semences paysannes du Togo

- Etaler et sécher les épis pendant 1 heure au soleil avant de les battre.
- Il faut effectuer le battage des épis sélectionnées à l'écart de l'aire où l'on bat d'autres épis afin d'éviter l'infection des grains sains.
- Méthodes de battage
 - › Battage dans les sacs ou tenus à la main avec un bâton,
 - › Le mortier n'est pas exclu mais il ne faut pas abimer les semences: utiliser le pilon léger, le fond du mortier doit être plat.
 - › Avec les pieds ou les mains pour certaines cultures: le fonio, le riz, etc.
 - › Eviter d'amener les épis à la machine pour le battage.

9. Nettoyage

Les éléments d'impuretés doivent être enlevés manuellement: les mauvaises herbes et tous autres résidus végétaux, les morceaux de terre.

10. Vannage

A faire immédiatement après le battage par une journée avec un peu de vent.

11. Conservation

L'objectif est de garder les semences à l'abri de l'humidité, de la pluie et des prédateurs de toutes sortes.

- Choix et aménagement du local:
 - › Utiliser un local spécial de préférence, confectionner un grenier traditionnel; l'accès au local doit être bien protégé.
 - › Prévoir des couloirs pour l'accès et aménager le local pour avoir une bonne aération (une fenêtre ou une ouverture d'aération).

› Confectionner les supports (palettes) pour avoir une distance entre le sol et les récoltes stockées; ceci permet d'avoir une bonne aération et d'éviter le contact avec le sol.

› Il faut les contrôler avant de s'en servir pour voir s'ils ne présentent aucun trou, fente, cassure, etc., et les réparer au besoin.

• Nettoyage et hygiène: Il est important de prendre de sérieuses mesures d'hygiène:

› Détruire tous les résidus de récoltes précédentes dans les greniers.

› Les locaux, greniers, jarres, paniers, sacs, etc. et leurs alentours immédiats doivent être tenus aussi propres que possible.

› Bien nettoyer le local avant de mettre la nouvelle récolte (notamment le désinfecter avec des produits naturels).

• Identification des lots: bien identifier chaque lot (année de récolte, date de récolte, espèce, nom de la variété, conditions de production, etc.)

• Protection des semences: faire la protection naturelle des récoltes (les sacs de semences): neem (feuille, huile), poudre, sable, cendre, piment, etc.

12. Sélection pendant la production de semences: la sélection massale

• On recommande l'observation quotidienne de la parcelle; le sens de l'observation pendant la sélection est une compétence irremplaçable pour repérer les plantes d'élite à sélectionner.

• Déterminer les caractères de sélection: la vigueur, la taille de la plante, la taille de l'épi, etc.

• Périodes de sélection et caractères concernés:

› Avant la floraison: sélection négative par l'arrachage des plantes anormales, chétives, à faible vigueur, etc., par l'arrachage et la destruction par le feu des plantes ou épis malades.

› Avant ou au moment de la récolte: - sélection des meilleurs épis, gousses et graines, des plantes résistantes aux maladies, insectes etc.; - sélection des plantes d'élite: de préférence marquer les plantes sélectionnées (attacher des morceaux de tissu coloré).

› Sur les graines après le battage. ■

Irina Vekcha Thiélo, ENSA de Thiès

SANTÉ ET ÉCONOMIE

Le Moringa, une plante au riche potentiel

A partir du prospectus de l'Association Béninoise du Moringa - ABM à Parakou - contact: MoringaBenin@gmail.com

“Le Moringa prévient 300 maladies” (vieil adage). Aujourd'hui la science moderne donne la preuve que ces petites feuilles contiennent une richesse en vitamines et autres éléments qui peuvent renforcer notre corps et prévenir de nombreuses maladies.

• **Les protéines**, les blocs de construction de notre corps, sont constituées d'acides aminés. Normalement seuls les produits d'origine animale comme la viande, les œufs et les produits laitiers contiennent tous les acides aminés essentiels. Les feuilles de Moringa contiennent également

tous les acides aminés.

→ 2 fois plus de protéines qu'un yaourt dans les feuilles fraîches et 9 fois plus dans les feuilles sèches.

• **La vitamine C** renforce notre système immunitaire et lutte contre les maladies infectieuses, y compris le paludisme et la grippe. Les agrumes comme les oranges et les citrons sont très riches en vitamine C.

→ 7 fois plus de vitamine C que les oranges dans les feuilles fraîches et 0,5 fois plus dans les feuilles sèches.

• **Le potassium** est essentiel pour le cerveau et les nerfs. Les bananes sont une excellente source de potassium.

→ 3 fois plus de potassium que les bananes dans les feuilles fraîches et 15 fois plus dans les feuilles sèches.

• **La vitamine A** protège contre les maladies de la peau, les yeux et le cœur, la diarrhée, et de nombreuses autres affections. Les carottes sont très riches en vitamine A.

→ 4 fois plus de vitamine A que les carottes dans les feuilles fraîches et 25 fois plus dans les feuilles sèches.

• **Le calcium** renforce les os et les dents, et aide à prévenir l'ostéoporose. Le lait fournit beaucoup de calcium.

→ 4 fois plus de calcium que le lait dans les feuilles fraîches et 17 fois plus dans les feuilles sèches.

Feuilles fraîches de moringa	Vitamine A 4X	Calcium 4X	Protéine 2X	Potassium 3X	Vitamine C 7X
					
Poudre de moringa	Vitamine A 10,5X	Calcium 17X	Protéine 8,5X	Potassium 15X	Vitamine C 1,5X

Nutriments	Pour 100 grammes d'aliments communs	Dans 100 grammes de feuilles fraîches de Moringa	Dans 100 grammes de feuilles sèches de Moringa
Vitamine A	Carotte 1,8 mg	6,8 mg	18,9 mg
Calcium	Lait 120 mg	440 mg	2003 mg
Potassium	Banane 88 mg	259 mg	1324 mg
Protéine	Yaourt 3,1 g	6,7 g	27,1 g
Vitamine C	Orange 30 mg	220 mg	17,3 mg

Tableau comparatif avec les aliments communs *

*Valeur nutritive des aliments, par C.Gopala, et al et The miracle tree - Moringa oleifera:

Natural Nutrition for the Tropics, par Lowell Fuglie, éd. + d'infos: www.treesforlife.org/moringa

Facilité de culture et de conservation et nombreuses utilisations du Moringa

• **Culture.** Facile à cultiver: à partir de graines ou de boutures, même dans les sols marginaux, très peu de soins et très peu d'eau sont nécessaires pour sa croissance et le moringa produit des fruits et des feuilles dans les 8 mois. Rentable: un hectare de Moringa peut produire 1 000 kilos de poudre par année.

Le Moringa est plus rentable que d'autres produits agricoles comme le coton et le maïs.

• **Conservation.** Séchez les feuilles à l'ombre et gardez-les au sec.

• **Utilisations.**

- Pour la cuisine: ajoutez les feuilles fraîches ou séchées à n'importe quel plat. Ecrasez-les au mortier ou au moulin à froid. 8 à 24g de poudre de feuilles par jour améliorent la santé.

- Pour clarifier l'eau: les graines du Moringa Oleifera, une fois transformées en poudre, deviennent un flocculant naturel qui peut clarifier les eaux troubles, dissipant de ce fait 90 à 99% des bactéries.

- Pour l'alimentation animale: les feuilles de cet arbre peuvent également être utilisées pour le fourrage des animaux (vaches, moutons, chèvres, lapins, porcs). ■

TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE

Construction des greniers pour stocker et protéger les semences

En 2009, le thème principal de la foire était "Quel riz pour l'Afrique" ? Lors de cette dernière édition, ce sont les systèmes de conservation traditionnels des semences qui étaient à l'honneur.

L'objectif était de revisiter les savoir-faire des communautés paysannes de la sous-région ouest africaine pour adapter les meilleurs au contexte d'aujourd'hui. Des photos de greniers et d'autres techniques de conservation utilisées dans la sous-région ont été exposées, mises à disposition par BEDE, ASPSP, USC et IRD. Les participants ont pu échanger sur la base de ces supports visuels.

Les moments d'échanges forts se sont concentrés autour de greniers bâtis en grande nature dans les concessions du village. Trois types de greniers ont été érigés, l'un bo, l'autre mandinka et le dernier balante.

La semaine qui a précédé la Foire, la construction de ces trois greniers a été conçue et réalisée comme une formation et a fait l'objet d'une véritable transmission de savoirs.

Michel Dena, venu du Mali pour la construction du grenier bo, Francisca Diouf, de Casamance, pour la construction du grenier mandinka, et Mr Biaye de Vélingara, assisté de membres de sa communauté, pour le grenier balante, ont détaillé et expliqué les éléments et le processus de construction de leurs greniers respectifs à quatre apprentis membres de l'ASPSP.

Les constructions des greniers bo et mandinka se sont déroulées en même temps et ont duré 10 jours depuis la réunion des matériaux nécessaires jusqu'à la finition. La construction du grenier balante a été plus rapide du fait des matériaux utilisés (tiges de roseau tressées).



Les formateurs et apprentis construisent le grenier bo

Les greniers de type bo et mandinka

Les matériaux nécessaires pour la construction de ces deux greniers sont quasiment les mêmes (terre de termitière, suffisamment argileuse pour construire des greniers résistants ; baguettes de bois de différentes longueurs), avec un ajout de bouse de vache diluée dans de l'eau pour le lissage des murs et de feuilles de neem (insecticide) pour le sous-bassement et les sols du grenier pour le grenier de type mandinka.

Le choix de l'emplacement du grenier dans la concession est important. Pour la sécurité, il est préférable de le mettre dans la cour, en veillant à l'exposer le moins possible au

vent dominant et aux pluies, en particulier la façade où sera fixée la porte.

Le grenier de la taille de celui construit par Michel peut facilement contenir une tonne de céréales.

Il sera utilisé par le groupement des femmes pour stocker les bulbes mères d'oignon destinés à la production de semences. Les oignons cultivés sans engrais peuvent se conserver dans le grenier, alignés sur les claies plus de 5 mois. C'est ainsi que cela se pratique dans les villages de la région d'où Michel est originaire.

Les femmes font souvent la cuisine à proximité. Les fumées permettent de faire fuir les insectes et de les dissuader de s'attaquer aux céréales.

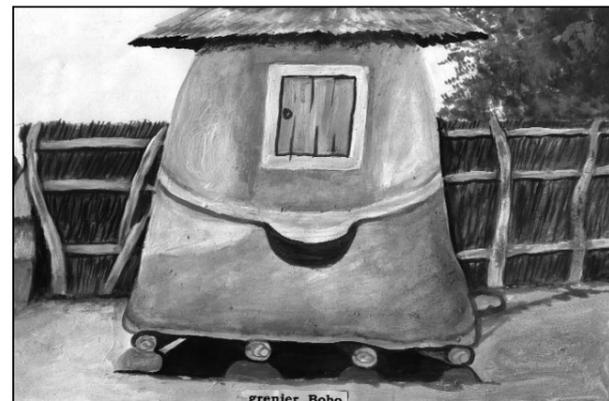
Le grenier balante

Le grenier balante est construit avec des crintins, palissades en bambou tissé et couvert par un toit de chaume.

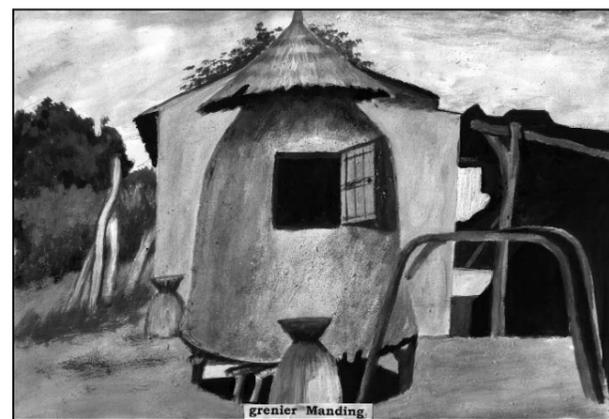
Son ingéniosité est qu'il est monté sur pilotis. La famille peut ainsi installer sa cuisine en dessous, les fumées permettant d'empêcher les insectes d'attaquer.

Avant de prendre part à la formation, les apprentis ont pris l'engagement de construire, avec les connaissances acquises, un prototype de grenier dans leurs communautés. A suivre... ■

Une fiche technique avec le détail des différentes étapes de construction sera disponible auprès de l'ASPSP ou téléchargeable sur le site web de BEDE.



Grenier de type bo



Grenier de type mandinka



Grenier de type balante

EXPÉRIENCE DE L'ASPSP DANS LA FERME DE BIOLOPIN À DJIMINI, 2008-2009

Système de riziculture intensive en agriculture biologique

Dans le système classique de riziculture intensive, élaboré à Madagascar, on prépare d'abord le parc de pépinière, en utilisant le compost. Ensuite, on procède aux semis à la volée et on laisse pousser les plantules pendant 10-15 jours jusqu'au stade de 2-3 feuilles. Après, on procède au repiquage.

J'ai fait connaissance de ce système par l'intermédiaire d'un document écrit. Je me suis rendu compte que nos mamans pratiquent la riziculture intensive, mais différemment. J'ai ensuite amélioré leur pratique..

Dans le système de Bioplin, on prépare le champ qui va recevoir le semis, en y apportant beaucoup de fumure de fond, et on fait imbiber les graines de riz dans une calebasse pendant 24 heures. Après les 24 heures, on diminue la quantité d'eau, en en laissant un tout petit peu avec les graines. Après 36 à 48 heures, juste quand les graines commencent à germer, on procède au repiquage.

On prépare la planche à la houe Sine, qui sera réglée sur une dimension de 25 cm entre les dents. Après avoir fait passer les petits sillons dans un sens, on repassera encore dans l'autre sens pour obtenir des carrés allant de 25 à 35 cm de long. A chaque angle du carré, on installe une seule graine germée. Au bout d'une à deux semaines, nous procédons au 1er sarclo-binage avec la houe Sine entre les lignes, dans le sens de la longueur. Le 2ème sarclo-binage s'effectue quand les plantes auront 30 jours, on y apportera du fumier ou du compost, avant le sarclage. Le 3ème sarclo-binage se fait quand le riz atteint 45/50 jours, selon les variétés.

En 2 ans de pratique dans la ferme de Bioplin nous avons constaté que nous sommes arrivés à des variétés qui se sont étalées à 50, 65 et même 85 tiges par graine germée, selon les variétés.

L'expérience se continuera cette année, avec une variété paysanne appelée Jam-jam, détenue par Mariama Dramé. du village de Dia- Boubou, de la région de Kolda. Cette variété a été obtenue par la maman de Mariama Dramé. Elle avait remarqué une plantule intéressante, différente des autres plantes, apparue spontanément dans le ruissellement d'eau venant de la rizière voisine ; elle l'a sélectionné, multiplié, observé la descendance et a ainsi obtenu une nouvelle variété. Un bel exemple de sélection faite par les paysannes. La variété Jam-jam est rustique, s'adapte à beaucoup de milieux agro-écologiques et a un bon rendement puisqu'elle talle. Si elle est installée en début d'hivernage, sur les bas fonds humides ou semi-inondés, on peut faire 2 récoltes sur la même variété car, une fois fauchée, elle revient encore. Elle a un très bon goût, apprécié par tout le monde.

L'intérêt de l'ASPSP, c'est de sauvegarder des variétés paysannes par un système qui répertorie des variétés dans toutes les zones agro-écologiques du Sénégal, d'échanger et de se mettre à la production pour sécuriser les variétés et arriver à atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire et semencière.

Vu les menaces sur les semences au niveau national et international, premièrement avec les variétés hybrides, deuxièmement avec les variétés améliorées non hybrides, et troisièmement avec les OGM, notre association se donne le mandat d'être un contre-poids pour la défense et la protection du patrimoine génétique sénégalais. Et au-delà, l'ASPSP avec ses pairs africains, en novembre 2011, a créé le COASP qui est l'interlocuteur des paysans ouest-africains pour la sauvegarde des semences paysannes en Afrique de l'ouest. ■

Lamine Biaye, président de l'ASPSP

La traction animale : un excellent moyen de production en agro-écologie

Une bonne utilisation de la traction animale contribue à une exploitation rationnelle des ressources naturelles et n'a pas d'impact négatif avéré sur l'environnement. La traction animale est une source d'énergies accessible aux petites exploitations familiales qui valorisent les ressources locales.

• **Une méthode douce et respectueuse des caractéristiques physico-chimiques du sol.** Les couches superficielles ne sont pas retournées en profondeur (profondeur de labour moyen d'environ 8 cm) et les bœufs, tout comme les ânes et les chevaux, produisent des déjections pour le compost.

• **Un investissement à faible coût.** L'histoire et les témoignages montrent que le système d'agriculture occidentale basé sur la mécanisation et la motorisation n'est pas adapté aux structures agricoles familiales africaines vu le coût que repré-

sente l'achat d'un tracteur et de son train d'outils. La majorité des exploitations agricoles sont de petite taille (1 à 3 ha) et ne pourraient en aucun cas supporter de tels coûts d'investissements, de fonctionnement et d'entretien.

Répercussions bénéfiques à plus large échelle

• **Limitation de la déforestation.** L'aménagement de terres cultivables adaptées à la culture attelée (au contraire des cultures traditionnelles à la main où le semis se fait à la volée au milieu des souches carbonisées après le passage du feu) limite la déforestation. En effet, cultiver en traction animale nécessite d'abandonner la pratique de la culture sur brûlis au profit d'une "intensification" de parcelles redimensionnées, rationalisées et dessouchées sur lesquelles on utilisera les bonnes pratiques de l'agro-écologie pour conserver et améliorer les sols et leurs niveaux de fertilité.

ZOOM sur le zaï en traction animale

Le zaï est une technique traditionnelle de régénération des sols et de préparation des semis avant la saison des pluies. On le pratique habituellement avec une houe à main, la daba. Il s'agit de creuser de petits trous où seront réalisés les poquets de semis. En traction animale, on trace des lignes à l'aide du coudrier ou de la sous-soleuse. Les intersections de ces petits sillons forment des trous, où on met du compost en attendant les premières pluies. C'est un travail puissant qui nécessite de préférence deux ânes avec la Kassine, mais particulièrement efficace puisqu'on peut préparer un hectare en 4 jours à deux ou trois personnes ! De plus, les lignes entières qui sont tracées permettent de mieux retenir l'eau de ruissellement. On peut alors rapprocher les poquets et donc augmenter la densité des semis. ■

• **Réorganisation du foncier et du paysage.** L'utilisation de la traction animale invite à réorganiser en profondeur l'aménagement foncier et à distinguer nettement les zones de cultures des zones naturelles. Car pour utiliser la force animale, il est nécessaire de supprimer la forêt (dessouchage) sur les parcelles destinées à la culture, de redimensionner le parcellaire et d'intensifier les productions agricoles sur ces seules zones pour laisser ailleurs se reconstituer durablement la forêt.

• **Facteur de cohésion sociale en milieu rural.** La traction animale favorise l'intégration agro-pastorale, les bœufs dressés constituent un trait d'union entre les cultivateurs et les éleveurs.

On retrouve là, les grands principes de la souveraineté alimentaire dont l'autonomie (de décisions et de moyens) des paysans constitue la pierre angulaire. Cette autonomie passe également par le libre choix des paysans à pouvoir semer leurs propres semences, d'où notre intérêt naissant et notre participation à la foire de Djimini. Notre présence sur la foire (notre stand montrait la gamme d'outils produite par le RGTA-DI) et la démonstration que nous avons faite de travail en culture attelée ont complété avantageusement les activités liées au thème de la biodiversité cultivée, montrant ainsi combien sont liés ces deux domaines. ■

Isabelle Jeannin, Sud Solaire énergies

Les outils de traction animale présentés lors de la foire



Présentation des différents outils

Gamme d'outils fabriqués par le RGTA-DI

• **La charrue N'Dama** (du nom de la race de bovine utilisée pour les travaux agricoles) est une charrue légère mais solide. Elle permet des labours superficiels mais rapides, ne fatiguant pas les attelages et de travailler aussi dans les plaines inondables et les bas-fonds.

• **La houe N'Dama** est une sarclabineuse, adaptée à la race bovine de Guinée. Elle peut effectuer les entretiens mécaniques des cultures. La flexibilité des étançons réduit les forces auxquelles les bœufs jougués sont soumis.

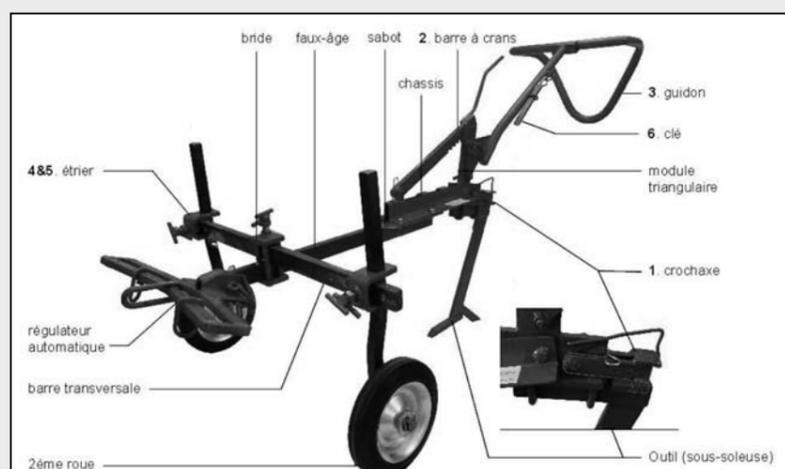
• **La herse** est destinée à préparer le lit des semences, briser les mottes de terre et recouvrir les graines après un semis à la volée. La herse est un instrument travaillant à faible profondeur avec des dents droites.

• **Le butteur**, qu'on appelle aussi **billonneur**, est utilisé pour butter des lignes de cultures à un certain stade de leur végétation. Il est aussi utilisé pour faire les billons en terre nue.

• **La Guinette**, inspirée des travaux de Jean Nolle¹, est une machine expérimentale, à l'état de prototype, issue de la collaboration entre le RGTA-DI et l'ONG française Sud Solaire énergies. Il s'agit d'un outil polyvalent sur lequel

on peut accrocher et décrocher une gamme de pièces travaillantes. Elle est adaptée aux conditions pédo-

climatiques du pays et aux conditions de résistance de la race N'dama.



1. Crochaxe : changement facile et rapide des outils.
2. Barre à crans : réglage rapide du piquage de l'outil dans le sol. En réglant la barre sur les trous du haut on diminue l'angle de pénétration de l'outil.
3. Guidon ajustable.
4. Réglage vertical de la roue : obtention de l'alignement nécessaire entre la pointe de l'outil au sol, le point d'attache du régulateur et le point d'accroche des traits au collier.
5. Étriers : facilitent l'utilisation, le contre-écrou empêche la vis de se desserrer.
6. Clé unique pour tous les réglages réalisés rapidement.

La Kassine

1. Ingénieur français en machinisme agricole, Jean Nolle a œuvré toute sa vie au développement de machines modernes à traction animale, dans le monde entier.

La Kassine de PROMMATA

L'association *Jardin d'Afrique* basée non loin de Mbour a présenté une kassine. Les artisans de cette coopérative ont été formés par l'association PROMMATA à la fabrication de la kassine et sont maintenant en mesure de recréer l'outil et de le diffuser. La Kassine a été développée par l'association française PROMMATA dans la continuité des travaux de Jean Nolle¹ : elle a repris les innovations du Kanol (développé pour des paysans du Tchad) et notamment le "crochaxe", et celles de la Houe-sine (très utilisée au Sénégal), très maniable grâce à la traction souple.

C'est un petit porte-outils léger (28 kg) et solide grâce aux pièces en acier renforcé sur les points les plus sollicités. Elle répond au principe de simplicité en étant fabriquée avec des matériaux communément trouvés dans tous les pays du monde, sans faire appel à des procédés industriels. Elle est polyvalente : l'utilisation de tous les animaux de trait comme sa large gamme d'outils permettent de réaliser de nombreux travaux, dans les conditions arides des pays sahéliens comme dans les rizières en régions tropicales... Ses principaux avantages résident en une traction souple par chaînes ou traits (mais il est aussi possible de l'utiliser en Kanol : traction rigide, avec des brancards ou un timon), un travail précis en rang étroit, et la possibilité de travailler sur le rang de cultures grâce au régulateur qui permet de déporter l'animal et à la deuxième roue qui permet d'enjamber la culture. Enfin, sa fabrication et ses évolutions sont réalisées avec un objectif de standardisation, ce qui rend possibles les échanges d'outils et de techniques entre les utilisateurs mais aussi entre les différents ateliers qui la fabriquent.

Au Burkina Faso, des artisans de la coopératives de Kamboincé ont été formés par l'association PROMMATA à la fabrication de la kassine. Ils sont maintenant en mesure de recréer l'outil, de l'adapter et de le diffuser.

Karité, légumes et argile ...

Les délices du karité !

"J'ai appris après le déjeuner que le succulent repas que je venais de prendre avait été cuisiné non pas à l'huile d'arachide comme d'habitude, mais avec du beurre de karité ! Pas possible, j'ai toujours pensé que le beurre de karité devait avoir une odeur repoussante après la cuisine ! J'ai alors approché les femmes de la cuisine qui m'ont vite appris à cuisiner avec le beurre de karité. Du coup, un tabou est un tombé car jamais je ne pouvais imaginer manger avec autant d'appétit une pareille chose. Il faudrait organiser des cours de cuisine sur le consommé local dans les séances de sensibilisation aux fourneaux fabriqués au centre de Ndiémane."

Plus de légumes dans nos jardins !

"Lorsque nous visitons nos jardins qui sont du reste très beaux, nous constatons que nous consacrons plus d'espace à la culture d'oignons que des autres variétés. On a l'impression que les autres cultures (navet, aubergines, gombo, oseille, courge, nièbé, patate douce, manioc et autres) sont destinées à l'hivernage dans les jardins de cases. Dans l'imaginaire populaire, plusieurs cultures dans un même champ, favorise les maladies des plantes et ça fait désordre. Malgré le nombre impressionnant de jardins chez nous, nous manquons de légumes. En Casamance, nous avons vu une diversité de cultures dans les champs, c'est une bonne chose qui permet d'enrichir nos repas. Nous allons conseiller à AFAFA de l'ajouter à son programme de sensibilisation."

Les femmes peuvent construire leurs cases avec de l'argile.

"La meilleure découverte pour nous c'est l'argile qui est utilisée pour la construction des cases. Chez nous les femmes n'arrivent pas à construire de maisons parce que le ciment, le fer et autres ingrédients sont très chers. Nous avons beaucoup échangé avec nos sœurs de Casamance qui ont eu l'amabilité de nous prêter leurs cases durant notre séjour. Nous sommes reparties avec la ferme détermination de construire nous-mêmes nos propres cases en argile. Chez nous, ce n'est pas l'argile qui manque." ■

Madame Ndeye Ndior de AFAFA

(Aide aux forces Vives Africaines par la Formation à l'Agro écologie)

“ J’ai senti que les produits apportés du Burkina ont intéressé. J’ai apporté 22 variétés locales de ma région et j’ai fait 26 échanges. J’ai tiré beaucoup d’enseignements. J’ai senti la nécessité d’organiser la production des variétés locales dans mon pays.”

Mahamadou Korogho, Copagen, Burkina

“ Il est important qu’il y ait échange entre les peuples, entre les paysans, les vrais paysans : ceux qui depuis des millénaires ont su garder, améliorer et protéger la semence, ceux qui de leur sueur et de leur cœur ont nourri le monde de bonne nourriture et rendu à la terre mère ce qui lui est pris.”

Omer Agoligan, Synergie Paysanne/ORAD, Bénin



Stand du GIE Tessito de Djimini



Semis de petit mil et nièbé

“ La rencontre a montré de très riches expériences. Les participants seront plus sensibles aux questions des semences paysannes. C’est une voie pour renverser la tendance ; des expériences très positives ont été montrées à cette foire. Les populations doivent apprécier elles-mêmes leurs variétés et les cultiver.”

Irina Thiélo, Ensa Thiès, Sénégal

“ Les sujets abordés au cours de la foire ont retenti dans nos oreilles, nous avons été largement sensibilisés aux enjeux liés à la semence paysanne et à l’urgence de réagir face à la menace d’accaparement des gros semenciers”

Membres du Réseau Guinéen Traction Animale et Développement Intégré (RGTA-DI), République de Guinée



Echanges sur les stands

“ Nous avons compris qu’il est dangereux d’utiliser des engrais chimiques et des pesticides et de faire aussi une monoculture intensive. Avec cette agriculture, nos terres sont menacées, nos vies en danger et nos variétés de semences vont par la suite disparaître. Tous ces facteurs combinés concourent à une réelle menace pour la souveraineté alimentaire” a déclaré, lors d’une émission radio, un paysan de Vélingara qui dit tourner définitivement le dos à ces pratiques culturales au rendement énorme, mais coûteux en termes financier et sanitaire.

“ Les paysans de l’Afrique ne doivent pas attendre pour prendre le train. Qu’ils s’embarquent tout de suite et maintenant pour ne pas rater l’histoire du monde paysan dont une mutation rapide s’opère avec l’engagement de producteurs conscients de leur avenir et celui de leur progéniture. (...) J’appelle les paysans à ne plus être dépendants des intrants de l’extérieur que je considère comme des semences de monstre”

Lamine Biaye, président de l’Aspsp, Sénégal



HOMMAGE...

Madame Penda Sylla est décédée le samedi 23 juin 2012 à Djimini.

La présidente des femmes du village était une grande paysanne,

une femme dynamique et dévouée pour le développement. Elle s’est battue pour que les femmes de Djimini forment un GIE qui s’appelle Tessito. Que la terre lui soit légère. Toutes nos condoléances à sa famille éplorée.

“ Je suis très impressionnée par ce que j’ai vu et entendu à cette foire. On voit que les paysans de la région ont encore des variétés locales et paysannes et les cultivent. Il faut absolument garder cela car c’est d’une très grande valeur. Chez nous, en Europe, la biodiversité cultivée a déjà disparu des champs. La situation est catastrophique et il faut absolument empêcher que cela arrive ici en Afrique car ce serait un facteur qui ne permettrait pas à la sous-région d’accéder à la souveraineté alimentaire.”

Csilla Kiss, coordination européenne “Libérons la biodiversité”, Hongrie

“ J’encourage des organisations comme l’ASPSP, les groupements de femmes et de producteurs à être plus regardants sur les semences que nous utilisons, parce que ça arrive dans les assiettes, c’est important que ce soit avec quelque chose qui nous appartient, que nous contrôlons.”

Tabara Ndiaye, New field Fondation, Sénégal

La foire a été organisée par l’Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes, en collaboration avec l’association BEDE (Biodiversité Echanges et Diffusion d’Expériences).

Avec l’appui de la fondation New Field, Action Aid, le Service de Coopération Culturel de l’ambassade de France au Sénégal, Misereor, la DDC, l’Union Européenne projet Farmers Seed, la fondation Un Monde par Tous, la FPH et ASW.

Comité éditorial

BEDE - Anne Berson, Christine Domerc, Bob Brac, Ousmane Ouattara - *Contacts* : secretariat@bede-asso.org www.bede-asso.org - 0033 4 67 65 45 12

ASPSP - Alihou Ndiaye, Irina Thiello, Almut Hahn, Papa Maïssa Fall - *Contacts* : aspsp2003@yahoo.fr www.aspsp.org - 00 221 33 951 00 46

Crédit photos : BEDE et ASPSP • *Maquette* : Marie Le Breton

